BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

lasemaineafricaine.info

N° 4277 du Vendredi 11 Avril 2025 - 73e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ASSEMBLEE NATIONALE: QUESTIONS ORALES AU GOUVERNEMENT

«Les prix des boissons ne sont plus fixés par le ministère», affirme Alphonse Claude N'Silou

(P.3)

ENVIRONNEMENT

Deux mille plants d'acacia pour conserver la forêt de la Patte d'Oie

(P.10)

FECOFOOT

Le Comité exécutif dénonce une cabale

(P.15)

JUBILE DE LA FORCE PUBLIQUE

Mgr Bienvenu Manamika a exhorté les éléments à continuer à œuvrer pour la paix

L'archevêque de Brazzaville et le nonce apostolique posant avec les ministres et les autorités de la Force publique (P.8)

EDITORIAL

En costume-cravate

SON EXCELLENCE MONSIEUR KIM IL SUNG, LE PRÉSIDENT ETERNEL DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE

Le jour le plus heureux

Le Président **Kim Il Sung** trouvait toujours sa joie dans le bonheur des enfants.

Désireux de voir les élèves en nouveaux uniformes scolaires, il visita un jour d'avril 1977 une école secondaire de la province du Phyong-an du Sud.

A cette époque-là, l'Etat fournit à tous les élèves du pays les nouveaux uniformes scolaires, les cartables, les articles scolaires et les chaussures.

Faisant venir des élèves auprès de lui, le Président fixa ses regards sur eux si le sweater leur allait bien, enlevant les bouts de fil fixés à leurs vêtements, et dit avec joie que le dessin du sweater de l'uniforme neuf était beau.

Arrivé devant un élève, il lui demanda si les chaussures lui allaient bien, puis il se courba et appuya son doigt sur l'extrémité de celles-ci.

Causant avec des élèves et regardant d'un air satisfait la tenue des élèves, il rit aux éclats, disant que leurs vêtements sont plus élégants que le sien.

Sur ce, il se proposa de prendre la photo des élèves et d'emporter chacune de photos qu'il aura faites.

Puis, il daigna photographier les élèves, l'un après l'autre, en dissipant son temps.

Les cadres et les enseignants le dissuadèrent plus d'une fois d'en faire, mais en vain.

Dans les 60 années de ma vie, les jours heureux m'étaient rares,

mais c'est la première fois que je me sens le plus joyeux comme aujourd'hui, dit-il.

Sur ce, il continua, tout sourire, à prendre des photos à l'intention des élèves.

Son image rayonnante de ce jour-là est gravée aujourd'hui encore dans le cœur de notre peuple.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond point Mess Mixte de Garnison Immeuble MORIJA 1er étage, Centre ville
B.P. 1431 Tél: 05 736 64 64 / 05 539 37 46
République du Congo

INSERTION LEGALE
«TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE DU CONGO»
En sigle «TCC» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Quatre Millions (4 000 000)
Siège social: 71, rue des Marins, vers l'Hôtel Le Georges
Quartier Aéroport, Arrondissement 01 Emery Patrice LUMUMBA
Pointe-Noire
République du Congo
RCCM: CG.PNR-01-2020-B12-00122

AGREMENT DE CESSION DES PARTS SOCIALES - MODIFICATION DES ARTICLES 7 & 9 DES STATUTS MISE A JOUR DES STATUTS

I- Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société **«TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE DU CONGO»** en sigle **«TCC» SARL**, en date à Pointe-Noire du 13 février 2025, reçu au rang des minutes de la Notaire soussignée, et enregistré à Pointe-Noire, le 20 mars 2025 sous **folio 054/10**, n°**457**; Les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

1. Agrément de cession des parts sociales;

2. Modification des articles 7 & 9 des statuts;

3. Mise à jour des statuts;

4.Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par dépôt légal dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 26 mars 2025, sous le **n° CG-PNR-01-2025-D-00318**, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 1er avril 2025

Pour Avis

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FORE VER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242) 04.418.20.81/06.540.59.45 E-mail: etudeqiscardbavouezaguinot@qmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE
CONSTITUTION
«SLN OIL COMPANY»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital d'UN MILLION de FRANCS CFA
Siège Social : 45, rue Yaoundé, Poto-Poto, Brazzaville,
RCCM: CG-BZV-01-2025-B13-00146
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

suivant acte authentique établi par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 10 mars 2025, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 11 mars 2025, sous Folio 045/10, numéro 0949, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L. U.);

Objet social: La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Conqo;

Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures: la distribution des produits pétroliers, la distribution des fournitures EPI (bottes, combinaisons...) et des fournitures d'environnement (absorbants hydrocarbures, tampons et rouleaux absorbants, des distributeurs d'absorbants)

Dénomination: «SLN OIL COMPANY»;

Siège social: 45, rue Yaoundé, Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo;

Durée: quatre-vingt-dix- neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;

Capital Social: UN MILLION (1.000. 000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) par Ls de dix mille (10. 000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites par l'associée unique;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement établie par Maître **Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, le 10 mars 2025 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 11 mars 2025, sous folio **045/9**, numéro **0948**, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par l'associée unique;

Gérance: aux ternes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 10 mars 2025, Monsieur **PANDZA Sosthène**, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée de (03) ans;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 17 mars 2025, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B13-00146.**

Fait à Brazzaville, le 03 avril 2025

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT Notaire.

ASSEMBLEE NATIONALE: QUESTIONS ORALES AU GOUVERNEMENT

«Les prix des boissons ne sont plus fixés par le ministère, mais par le marché», affirme Alphonse Claude N'Silou

L'Assemblée nationale a tenu le 3 avril 2025 une séance de questions orales au Gouvernement suivie de débats. Les travaux étaient présidés par Isidore Mvouba, son président.

Cette séance s'est déroulée dans un climat moins tendu et plus sobre. Neuf députés ont posé 17 questions à 6 ministres, portant notamment sur les engagements gouvernementaux pour permettre aux collectivités locales d'accomplir leurs missions constitutionnelles, ainsi que sur la possibilité de verser des rémunérations mensuelles aux conseillers locaux. D'autres sujets abordés incluent la suite du projet de la Fonderie du Congo (FONDECO) ; les retards dans la mise en œuvre des conclusions des états généraux de l'éducation nationale ; la menace de retrait de la réserve de biosphère de Dibémeko de la liste de l'UNESCO en raison de sa dégradation causée par l'exploitation minière ; la concurrence déloyale dans le secteur des boissons ; l'accès des jeunes filles à l'école militaire général Leclerc et les zones économiques spéciales.

Le Premier ministre a affirmé que le Gouvernement s'emploie à rendre les ressources disponibles pour les sessions budgétaires des Conseils municipaux et départementaux en avril, pour ceux qui ne les ont pas encore tenues.

Concernant la rémunération des conseillers locaux, il a précisé que cela relève du respect de la législation sur le régime indemnitaire des élus, en particulier la loi 7-03 du 6 février 2003, qui dispose que *«la fonction de conseiller est gratuite, mais donne droit au remboursement des frais de transport et aux indemnités de sessions».*

À ce titre, une somme de 100.000 FCFA a été allouée pour les frais de transport, et 300.000 FCFA pour les frais de sessions, calculés sur la base des indemnités de mission des fonctionnaires.

Sur les livrables attendus des États généraux de l'éducation nationale, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a indiqué que cette rencontre avait permis d'élaborer des documents essentiels pour structurer la réforme du système éducatif, incluant des avant-projets de loi fixant l'organisation du système éducatif en République du Congo; le développement de la recherche scientifique et de l'innovation technologique et de programmation budgétaire et de la recherche. *«Ces textes sont en cours d'approbation et constituent la base de la refondation du système éducatif national»*, a-t-il affirmé.

Concernant les retards dans l'application des conclusions de ces états généraux, le Premier ministre a soutenu que des réformes de cette ampleur nécessitent de respecter les normes nationales et internationales et d'assurer une compréhension générale des enjeux. Ces textes seront prochainement transmis au Parlement pour examen et adoption, avec une application prévue pour l'année académique 2025-2026.

Isidore Mvouba

Anatole Collinet Makosso a également fait le point de l'avancement des zones économiques spéciales, notamment celle de Pointe-Noire, dont la première phase de réalisation des travaux est estimée à 68%.

Anatole Collinet Makosso

Le ministre d'État, Alphonse Claude N'Silou, a évoqué les changements dans le secteur brassicole, liés à la préparation des opérateurs à la concurrence extérieure prévue dans quatre ans avec l'ouverture des frontières. Il a précisé que les prix des boissons ne sont plus fixés par le ministère, mais par le marché, tout en soulignant que la nouvelle autorité nationale de la concurrence veillera à éviter toute position dominante ou accord nuisible pour les consommateurs.

Il a indiqué que le Gouvernement continuera à encadrer la promotion des boissons alcoolisées pour protéger les jeunes de la surconsommation.

Enfin, Alphonse Claude N'Silou a reconnu une concurrence déloyale dans le secteur des boissons, résultant de la stratégie des brasseries incitant les grossistes à vendre davantage pour obtenir des ristournes.

En réponse à une question sur l'accès des jeunes filles à l'école militaire général Leclerc, le ministre de la Défense a expliqué que des infrastructures doivent encore être construites pour accueillir les filles. Il a rassuré sur l'existence d'études d'extension de cette école et l'engagement du Gouvernement à intégrer les jeunes filles tout en tenant compte des exigences d'encadrement. *«Ce sont des jeunes filles d'un âge qui varie entre 11 et 13 ans. C'est un âge très sensible qui nécessite une grande attention et un encadrement strict sur tous les plans dans un environnement adapté»*, a expliqué Charles Richard Mondjo.

Le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes a dressé un bilan de la Fonderie du Congo, gravement endommagée, rendant sa relance difficile. Il a indiqué qu'à la fin de 2017, l'usine était achevée à 88,5 %, mais qu'un financement de 2 milliards de FCFA était nécessaire pour relancer l'activité, ce que les partenaires Mauriciens n'ont pas pu fournir. Il a souligné les efforts pour trouver un nouvel investisseur.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

En costume-cravate

Le Congo s'enfonce dans une sinistrose à laquelle beaucoup donneront les noms les plus divers. Pourtant, à défaut de s'entendre sur un qualificatif unique, force est de constater cette dégradation, lente et rapide à la fois, des indicateurs du quotidien. L'effacement des repères qui fondent l'orientation d'une Nation, consolident son vivre ensemble et marquent les étapes de son avancée dans la modernité est signe que nous devons nous arrimer davantage au développement. Produire plus et mieux.

Sur un mur craquelé des anciens silos de la MINOCO, à Nkayi, des lettres pourpres continuent de proclamer : « Autosuffisance alimentaire d'ici à l'an 2000 ». Nous sommes en 2025. Ce que nous avons réalisé en progrès et en avancées dans l'affirmation de notre indépendance alimentaire peut très certainement se mesurer. Mais combien de Congolais mangent à leur faim ? Combien le font au bout d'un processus qui entraîne toute la Nation. Quand trouverons-nous des épinards à n'importe quelle saison sur les étals? Des safous et des mangues à satiété ?

Certes, il nous faut encourager ceux de nos paysans qui continuent de gratter un peu de terre, surtout pour nourrir leur famille. Mais les insuffisances à fournir nos marchés, interrogent aussi sur les différentes politiques menées à coups de slogans. Chaque année nous déplorons de n'être pas suffisamment alimentés en tomates, en pommes de terre, oignons et autres légumes tropicaux. Quand serons-nous capables de produire et d'alimenter nos populations sans forcément recourir aux productions de nos voisins, comme si nous étions absolument nuls en tout !

Les pluies qui s'abattent dans la sous-région ces jours-ci sont une calamité, car elles provoquent des débordements de rivières, et des morts. Mais elles sont aussi une opportunité pour une agriculture qui ne souffrira pas des mêmes avatars que l'agriculture sahélienne, par exemple. C'est pour dire : des terres, nous en avons ; les pluies les arrosent généreusement, que manque-t-il ? Une impulsion ? Une orientation entraînante ? Une brutale bascule dans le temps ?

Nos paysans ont de l'ardeur au travail. Ils préparent leurs terres, produisent et vendent. Mais à l'évidence, il nous faut nous engager à plus. Mettre tous la main à la tache et désengorger des bureaux où nous nous asseyons à deux par chaise, ou à tour de rôle. Nos slogans continuent d'être beaux et alléchants, mais les traduire en acte manquera toujours. Tant que les contre-exemples du costume-cravate-mallette ne seront pas présentés comme modèles à suivre.

Albert S. MIANZOUKOUTA

JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE

La santé, richesse des peuples

«Une bonne santé à la naissance pour un avenir plein d'espoir». Tel est le thème de la Journée mondiale de la santé, célébrée le 7 avril 2025. Au Congo, cette commémoration a été marquée par une déclaration du Gouvernement, lue par le ministre de la Santé et de la population, Jean-Rosaire Ibara. Il encourage les Congolais à redoubler d'efforts pour prendre soin d'eux-mêmes et des autres. «Ensemble, nous pouvons construire une société plus saine, équitable et prospère. Soyons solidaires dans cette mission, car la santé est la richesse de tous».

Pour le ministre, cette journée était l'occasion de réaffirmer l'engagement du Gouvernement par le bien-être de chaque citoyen, dès les premiers moments de la vie. *«C'est un moment de réflexion et d'action. Elle nous rappelle que la santé est un droit fondamental pour tous, sans distinction d'origine, de statut ou de condition sociale. C'est aussi une invite à prendre conscience des défis auxquels nos sociétés font face pour garantir ce droit à chacun»*, a déclaré Jean-Rosaire Ibara.

Il a précisé que le thème de cette année souligne l'importance d'un suivi prénatal adéquat. *«Une naissance en bonne santé est le fondement de la croissance physique, cognitive et émotionnelle de chaque enfant, et par extension, de l'avenir de notre nation. Ce bon départ nécessite que les femmes enceintes reçoivent des soins prénataux appropriés et accouchent dans des conditions de qualité, encadrées par des professionnels de santé formés et motivés».*

Le ministre a également évoqué les progrès réalisés en République du Congo dans l'amélioration de l'offre et de l'accès aux soins maternels et néonatals, grâce à un engagement politique fort du Président de la République. Cependant, il a reconnu qu'il reste des défis à relever pour atteindre la couverture sanitaire universelle dans le domaine de la santé maternelle et infantile.

Jean-Rosaire Ibara

Jean-Rosaire Ibara a souligné que cette Journée était une opportunité pour chaque citoyen de s'approprier le thème d'une bonne santé à la naissance pour un avenir meilleur. *«Il s'agit pour les hommes de se préoccuper du suivi prénatal de leurs femmes enceintes, de l'accouchement, ainsi que du suivi vaccinal et nutritionnel de leurs enfants dans les formations sanitaires publiques et privées agréées par l'Etat»*

Il a invité les prestataires de soins à améliorer rapidement la qualité des services offerts, ainsi que celle des audits des décès maternels, néonatals et infantiles.

Le ministre a également salué tous les professionnels du système de santé qui travaillent souvent dans des conditions difficiles pour préserver l'espèce humaine. *«Que votre engagement serve d'exemple pour les générations présentes et futures»,* a-t-il déclaré.

S'adressant aux Congolais, il a rappelé que la santé est un bien précieux qu'il faut protéger et promouvoir chaque jour, tout en les encourageant à redoubler d'efforts pour prendre soin d'eux-mêmes et des autres. *«Ensemble, nous pouvons bâtir une société plus saine, équitable et prospère. Soyons solidaires dans cette mission, car la santé est la richesse de tous»*, a-t-il conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COMMEMORATION

Le Rwanda fait mémoire du génocide de 1994

Il y a 31 ans sévissait au Rwanda, en 1994, l'un des génocides les plus meurtriers au monde, qui a coûté la vie à plus d'un million de personnes. Cette année, comme cela est devenu une tradition, les festivités commémorant ce triste événement se sont déroulées aussi bien à Kigali qu'à travers la planète, où sont disséminés les filles et fils de ce pays qui a su se relever de l'inoubliable drame. Aujourd'hui, le pays a connu un progrès spectaculaire dans quasiment tous les secteurs et sert de modèle.

A Brazzaville, au Congo, le Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza a, comme l'an dernier, servi de cadre à la cérémonie, lundi 7 avril 2025. L'événement patronné par le chargé d'affaires ad intérim de l'ambassade du Rwanda au Congo a réuni les membres de la communauté rwandaise vivant au Congo, plusieurs invités dont Ludovic Ngatse, ministre de l'Economie, du plan et de l'intégration régionale représentant le gouvernement congolais, les membres du corps diplomatique avec à leur tête René Makongo, ambassadeur du Gabon, doyen du corps diplomatique, Belinda Ayessa, directrice générale du Mémorial.
La cérémonie a débuté par une minute de silence en mémoire des victimes du génocide, et a connu comme temps forts: l'allumage des 31 bougies symbolisant les 31 ans passés et aussi la flamme de l'histoire, la projection d'un documentaire intitulé *«Du désespoir à l'espoir»* qui retrace les atrocités vécues, le témoignage de Teta Kundwa Ayan, une jeune Rwandaise de 19 ans dans un poème au contenu très émouvant *«Quand la nuit déploie son voile»,* puis les allocutions du coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Abdourahamane Diallo, et du chargé d'affaires ad intérim de l'ambassade du Rwanda au Congo, Casimir Nteziryimana. Le tout agrémenté par des chansons de recueillement.
Ce génocide perpétré contre les Tutsi, est considéré comme une tragédie humaine, un crime contre l'humanité. Il a tué en majorité les Tutsi, mais aussi les Hutu et autres opposés au génocide. Après ce génocide qui a sévi en 100 jours, le Rwanda s'est totalement transformé ces 30 dernières années. Son dirigeant Paul Kagame et tout le peuple ont fait preuve de résilience. Mu par la force de se relever, de reconstruire et de pardonner, le pays a tourné cette page sombre, avec pour leitmotiv: *«Kwibuka»* (se souvenir, bâtir, ensemble).
Abdourahamane Diallo a rappelé que depuis 2023, l'humanité commémore le 7 avril de chaque année cette journée selon une résolution des Nations unies. Il a ainsi fait sien le message du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, évoquant ce chapitre effroyable de l'histoire de l'humanité.
Exprimant sa reconnaissance aux autorités congolaises pour leur solidarité à l'endroit du peuple rwandais, Casimir Nteziryimana a défini cette journée comme une occasion d'honorer la mémoire des victimes et de réconforter les survivants. Il a lancé un appel à toutes les nations pour que soient à jamais abolis le négationnisme et la haine.

De g. à dr: Belinda Ayessa, Ludovic Ngatsé, Casimir Nteziryimana et Abdourahamane Diallo

Pendant l'allumage des bougies

Aristide Ghislain NGOUMA

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

Parlons-en !

L'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) est confrontée à une crise majeure. Cette institution, qui a pour vocation de former les cadres supérieurs dans diverses filières, peine à répondre aux attentes de ses étudiants. La formation dispensée actuellement est jugée bâclée. Les classes surchargées et souvent trop étroites, ne peuvent pas accueillir l'ensemble des étudiants d'une filière; certains suivent les cours dans le couloir ou apportent leurs propres chaises pour s'asseoir.
Les étudiants de la deuxième année ont commencé leurs cours à la mi-février, tandis que ceux de première année ont débuté en décembre. Paradoxalement, les partiels sont déjà prévus pour ce mois d'avril pour les premières années, après à peine deux mois de cours, soit moins d'un semestre. Les deuxièmes années vont débuter au début du mois de mai. Des générations sont sacrifiées sur l'autel d'intérêts excessifs.
Le manque de salles de classe est criant. Les enseignants et les étudiants sont parfois présents, mais ne peuvent pas dispenser ou suivre les cours en raison du manque d'espace disponible. Un professeur s'est vu contraint de donner son cours dans le couloir. Il n'existe pas de salles adaptées pour chaque filière, en dehors de la Magistrature.
Le professeur qui arrive en premier s'approprie la salle disponible. Les conditions d'apprentissage sont déplorables. Les quotas d'étudiants par filière ne sont pas respectés, ignorant la réalité existante. Pour une école de formation, le nombre d'étudiants est excessif. L'école compte trop d'étudiants, car chaque personne veut placer son enfant ou un membre de sa famille, surtout dans la filière Magistrature, dont la fermeture a été annoncée à plusieurs reprises.
Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle concerne une école de formation qui devrait être exemplaire. Il est urgent de prendre des mesures pour améliorer les conditions d'apprentissage et offrir une formation de qualité aux étudiants.

KAUD

JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE

«Une bonne santé à la naissance pour un avenir plein d'espoir»

Célébrée le 7 avril 2025, la Journée mondiale de la santé constitue une opportunité de sensibiliser le public aux enjeux de santé, en mettant l'accent sur le bien-être de la population. La cérémonie commémorative s'est déroulée à l'hôpital Blanche Gomes, sous le patronage du ministre de la Santé, Jean-Rosaire Ibara, en présence du directeur régional de l'OMS par intérim, du coordonnateur résident du système des Nations Unies, de la conseillère à la santé du Chef de l'État, le représentant de l'OMS au Congo, Vincent Dossou Sodinou, ainsi que de représentants des agences des Nations Unies et du Catholic Relief Services.

Le directeur régional de l'OMS par intérim a souligné que chaque mère et chaque nouveau-né mérite de bénéficier d'un bon état de santé dès les premiers instants de la vie. Il a rendu hommage aux autorités congolaises pour leur engagement envers la santé maternelle et infantile, ainsi qu'aux sage-femmes et aux médecins qui ont contribué à la réduction des décès maternels et infantiles. *«Aujourd'hui, nous lançons une campagne annuelle pour changer la donne concernant les décès maternels et néonatals. Nous devons protéger les droits en matière de santé sexuelle et reproductive et éviter les coupes dans le financement mondial de la santé»*, a-t-il déclaré, en affirmant que l'investir dans les femmes et les enfants, c'est investir dans notre avenir commun.
En choisissant le thème de la santé périnatale pour cette célébration, l'OMS démontre sa volonté d'assurer la sécurité des soins périnataux à l'échelle mondiale. Le ministre de la Santé a précisé que l'avenir d'un individu dépend de la préparation des parents, ainsi que des interventions essentielles comme la planification familiale, les soins périnataux et néonataux d'urgence.
Jean-Rosaire Ibara a encouragé le personnel de santé à promouvoir les consultations prénuptiales pour garantir une santé périnatale de qualité et un bon développement des nouveau-nés. Il a également évoqué les efforts déployés pour améliorer la qualité des soins destinés aux mères et aux enfants, dans le but de réduire les taux de mortalité. Pour concrétiser cette vision, plusieurs initiatives ont été mises en place, notamment la création de services de gynécologie obstétriques et la réhabilitation de centres de santé. Il a également signalé que, malgré des progrès, les taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile demeurent élevés, bien qu'en baisse au cours des cinq dernières années. Selon le rapport de l'observatoire congolais de décès maternels, néonatals et infantiles, le ratio de mortalité maternelle est passé de 445 à 304 décès pour 100 naissances vivantes entre 2021 et 2023. De même, le ratio de mortalité néonatale a diminué de 26,1 à 20,29 décès pour 1 000 naissances vivantes.
Pour améliorer ces indicateurs, une politique nationale de développement des ressources en santé maternelle et infantile est en cours. Il est également crucial d'établir un système de gestion des incidents liés aux décès maternels et néonatals, afin de mieux collecter, traiter, analyser et riposter face aux décès maternels, néonatals et infantiles dans le pays.
Le ministre a souligné que la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants est une priorité pour le Gouvernement, en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. Il a exprimé sa gratitude envers les partenaires au développement pour leur soutien au secteur de la santé, en particulier pour la santé périnatale. Enfin, des équipements nécessaires pour la gratuité de la césarienne ont été remis au directeur général de l'hôpital Blanche Gomes par le représentant de l'OMS-Congo, via le ministre de la santé et de la population.
Le dimanche 6 avril 2024, CRS Congo a participé activement à la marche de santé organisée par le Ministère de la Santé et de la Population, en partenariat avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), marquant ainsi l'engagement de tous les acteurs du secteur de la santé dans la lutte pour une meilleure santé publique, tout en encourageant un mode de vie plus sain et actif pour tous. Cette participation illustre l'engagement de CRS dans les initiatives de santé publique et la collaboration avec les autorités locales et internationales pour atteindre des objectifs communs de santé et de bien-être pour la population.
Au cours de la commémoration de cette Journée, CRS a animé un stand dynamique et interactif qui a attiré un grand nombre de visiteurs. L'équipe a profité de cette occasion pour présenter ses projets axés sur la santé, en particulier ceux visant à améliorer la santé de la mère et de l'enfant, en mettant en lumière des initiatives clés dans lesquelles l'organisation est activement impliquée. L'un des projets phares présenté a été la lutte contre le paludisme, financée par le Fonds mondial. Grâce à ce projet, CRS œuvre pour garantir l'accès aux soins gratuits pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 15 ans, leur offrant un traitement préventif et curatif contre le paludisme.
Un autre projet phare de CRS est le soutien apporté au Programme élargi de vaccination (PEV), grâce au projet GAVI. L'organisation se concentre particulièrement sur le rattrapage des enfants sous-vaccinés et la vaccination des enfants dits «zéro-dose», ceux qui n'ont reçu aucune dose de vaccin. Cette initiative vise à combler les lacunes en matière de couverture vaccinale et à garantir que tous les enfants aient accès aux immunisations nécessaires pour prévenir des maladies évitables,
En plus de ses projets axés sur la santé, CRS a également mis en avant son initiative Food For Education, financée par l'USDA, qui soutient le Ministère de l'Éducation dans l'amélioration des conditions de santé, d'hygiène, d'eau et d'assainissement dans les écoles. Ce projet, mené dans les départements de la Bouenza, de la Cuvette et du Pool, comprend la construction de latrines inclusives, l'installation de points d'eau, ainsi que la mise en place de jardins scolaires. Ces actions visent à offrir aux enfants un environnement scolaire sain et sécurisé, tout en renforçant les capacités des enseignants et des responsables scolaires pour gérer ces infrastructures essentielles à la santé et au bien-être des élèves
Au-delà de ces projets, le stand a aussi permis de mettre en avant les diverses actions de CRS dans le domaine de la santé, contribuant ainsi à sensibiliser le public sur l'importance de la prévention et de l'accès universel aux soins de santé. Les visiteurs ont été invités à en apprendre davantage sur ces programmes essentiels, et l'échange avec l'équipe CRS a permis de renforcer les liens avec la communauté, tout en soulignant l'engagement de l'organisation pour une santé plus accessible et équitable pour tous.

Les officiels pendant la cérémonie

Le ministre visitant le stand CRS

Les participantes à la marche sportive

Cyr Armel YABBAT-NGO

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le CIESPAC miné par sa gouvernance

Depuis le début de l'année, il règne une atmosphère pernicieuse au Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (CIESPAC). Les rapports désormais difficiles entre la direction de l'établissement et le personnel, particulièrement les employés locaux, seraient à l'origine de cette situation délétère. En février dernier, la presse congolaise avait attiré l'attention sur cette conjoncture nocive dans cette école supérieure sous-régionale.

Le siège du CIESPAC

Pour indiquer à la tutelle le niveau d'une situation en rapide dégradation, le personnel local avait adressé, le 19 février 2025, une correspondance à la direction du CIESPAC pour désapprouver ses permanences aux cours du soir dispensés par le centre. Les intéressés déplorent d'avoir assuré des permanences à cette activité pour deux promotions de master 1 et de licence préparatoire, sans être payés.

Cette gouvernance décriée se rapporte aussi à la gestion de la ressource humaine qui privilégie le personnel étranger, au détriment des enseignants-chercheurs locaux, principalement ceux de l'Université Marien Ngouabi. Surtout, dans la soutenance des mémoires. C'est ainsi qu'en août 2024, le directeur du CIESPAC s'est attribué l'ensemble des présidences de soutenance des rapports de stage de master.

Une attitude qui fait craindre, malgré ses compétences professionnelles, pour la qualité des diplômes. Pour preuve, en décembre 2022, la commission sciences, médecine et grande école du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) avait émis un avis défavorable sur les enseignements dispensés par cet établissement. La preuve d'habilitation nationale fournie ne correspond pas à l'intitulé de l'offre demandée. Et, pire, *«les évaluations n'étaient pas conformes aux normes LMD».*

Le CIESPAC propose des formations à destination des professionnels de santé des six pays de la zone géographique de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Anciennement sous la tutelle de l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (OCEAC), il a acquis son autonomie administrative et financière le 24 mars 2019, à la suite d'une décision des Chefs d'État de la sous-région qui l'ont érigé en institution spécialisée. Sa mission est de former des hauts cadres, capables d'aider à une meilleure opérationnalité et une meilleure gestion du système de santé de leur pays.

KAUD

RENCONTRE POUR LA PAIX ET LES DROITS DE L'HOMME (RPDH)

Renforcer l'espace civique et améliorer les indices démocratiques

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet EU-SEE (Système de l'Union Européenne pour un environnement favorable), la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) que dirige Christian Mounzéo a, grâce à l'appui financier de l'Union européenne et de la Banque mondiale, organisé le samedi 22 mars 2025 à Pointe-Noire un atelier d'information et d'échange à l'intention d'une trentaine de responsables d'organisations de la société civile de la ville océane.

Les participants à l'atelier

En effet, les responsables des organisations de la société civile devraient être en mesure de réagir aux détériorations de leur environnement et contribuer à la mise en place des conditions structurelles et systémiques préalables conduisant à établir un environnement favorable. Ainsi, pour répondre à ce besoin, la RPDH entend mettre en place un réseau national ayant pour ambition de détecter et de traiter les changements dans l'environnement favorable, grâce à une méthodologie inclusive de surveillance et d'alerte précoce, inspirée des indices de suivi de l'Union européenne et en fonction des contextes. Pour cela, les membres du réseau seront formés de façon à être capables de maintenir et promouvoir un environnement favorable.

En sa qualité de section nationale en formation de Transparency International, la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme fait partie du réseau de l'Union européenne pour un environnement favorable. A ce titre, l'organisation entend déployer des activités de surveillance et de réseautage interne, en lien avec un environnement favorable à la société civile en République du Congo. Ceci dans le but de renforcer l'espace civique et améliorer les indices démocratiques. L'organisation compte réunir un panel d'experts de la société civile locale pour un partage de connaissances, un engagement vis-à-vis des décideurs, et un plaidoyer efficace pour un environnement favorable. Les membres du panel auront, avec l'appui de la RPDH, la responsabilité de collecter des données en temps réel sur les événements qui influencent ou pourraient influencer leur environnement et rendre compte régulièrement des constats. Cette surveillance se réfèrera aux cinq principes de formabilité et questions périphériques et permettra de consolider le rapport-pays ainsi qu'une évaluation plus générale de performances, en matière d'environnement favorable et définir ainsi des axes de plaidoyer au niveau national et international.

Equateur
Denis NGUIMBI

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

SOCIETE MFB CONGO
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
RCCM N° CG-PNR-01-2024-B13-00057.

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des décisions prises par l'Associé Unique de la société **MFB CONGO SARLU,** du 20 Janvier 2025, enregistré au domaine et timbres en date du 31 Janvier 2025, **sous le folio 022/31 N°0911,** il a été décidé du transfert du siège social de la société à l'adresse ci-après : «Arrêt Martin, Zone Industrielle de Vindoulou, Pointe-Noire, République du Congo ».

Dépot: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-00205, du 18 Février 2025.**

Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **CG-PNR-01-2024-B13-00057.**

Fait à Pointe-Noire, le 21 Mars 2025.

Pour insertion.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

COUP D'OEIL EN BIAIS

Un district, un pôle agricole

C'est le nouveau mot d'ordre du Président Denis Sassou Nguesso, lancé lors de sa tournée, à la fin du mois de mars 2025 dans le département de la Bouenza. Il s'agit, pour le chef de l'Etat, de pousser ses compatriotes au travail de la terre. Beaucoup de Congolais sont en train de commenter ce nouveau mot d'ordre que d'aucuns considèrent comme *«un slogan de plus».* Certains l'ont déjà ironiquement surnommé *« L'homme des slogans»*. Ils rappellent que ses précédents mots d'ordre sont restés *«lettre morte». «Autosuffisance alimentaire d'ici à l'an 2000»,* c'est le slogan le plus connu. L'agriculture est le seul secteur pouvant occuper jusqu'à plus de 50% de la population active, mais elle est le parent pauvre de l'économie congolaise. Le pays continue d'importer l'essentiel de sa nourriture, y consacrant jusqu'à plus de cent milliards de francs CFA en une année pour les importations en denrées alimentaires. *«Nous attendons Denis Sassou Nguesso à la pratique»,* commente la rue. Peut-être que cette fois quelque chose changera…

Un taxi ''Cent-cent'' prend feu

Les chauffeurs de taxi de Brazzaville sont, assurément, d'excellents bricoleurs. Comme celui d'un ce *«Cent-cent»* dévoré par les flammes mercredi 3 avril 2025 à Kibina, un quartier de Madibou, le huitième arrondissement de la capitale. Il s'était arrêté devant un atelier de soudure pour réparer une pièce de son véhicule. Quelques instants après que le responsable de l'atelier a commencé son travail, il a été brutalement repoussé par des flammes. C'était le sauve-qui-peut. C'est à ce moment que le chauffeur s'est souvenu d'avoir placé dans la voiture un bidon en plastique d'essence. L'automobile a brûlé sous leurs yeux impuissants. Le feu a fini de transformer la voiture en un amas de tôles. Il n'y a eu, fort heureusement, aucune victime.

Une femme donne naissance à son premier bébé en plein marché

Un heureux événement s'est produit mercredi 2 avril 2025 au marché Total de Bacongo, l'arrondissement 2 de Brazzaville. Déjà à terme, une femme de 21 ans n'a pu se rendre à l'hôpital et a été contrainte d'accoucher en plein cœur du marché où elle est tenancière d'un bar. Heureusement, elle a été assistée par sa collègue et d'autres personnes des alentours qui lui ont apporté du soutien, puis finalement l'ont accompagnée dans un hôpital le plus proche afin que des soins plus appropriés soient prodigués, à elle et à son bébé, un mignon garçon. Les témoins de cet événement ont mis longtemps à se remettre de leurs émotions. C'est une scène que l'on ne voit que très rarement !

A Mongo-Mpoukou, le ravin menace !

Le quartier Terre jaune, dans le cinquième arrondissement de Pointe-Noire, risque de disparaître. Il est frappé par un phénomène d'érosion de grande ampleur qui inquiète les riverains. Plusieurs maisons sont sur le point d'être englouties si rien n'est fait. *« Nous sommes abandonnés à nous-mêmes»*, crient les habitants qui ne comprennent pas l'indifférence des pouvoirs publics alors que cela fait six ans maintenant qu'ils tentent, avec les moyens du bord, de contenir seuls l'avancée du ravin. Leurs demandes d'assistance n'ont pas encore eu de suite. Qui va agir ?

Bras de fer silencieux entre Brazzaville et Paris?

Le Président Denis Sassou Nguesso a décidé de reporter, une fois de plus, sa visite officielle dans la capitale française. Elle était initialement prévue du 4 au 5 avril 2025. Selon l'hebdomadaire Jeune Afrique, le chef de l'Etat congolais aurait «informé» par téléphone le président Macron de ce report qu'il aurait justifié par des raisons «familiales», précisément le «décès, le 24 mars à Paris, de sa nièce Edna Nguesso, fille de son défunt frère aîné Valentin Ambendé Nguesso». Cela ne l'a pas empêché d'effectuer dimanche 6 avril 2025 un voyage à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis où, il a assisté à un forum d'investisseurs. Certains médias sociaux avancent leur propre motif du report sine die du voyage de Paris. Ils affirment, par exemple, que le Président congolais serait tout simplement «fâché» contre Paris du fait que son épouse, Antoinette, est visée par une enquête judiciaire en lien avec le dossier *«Biens mal acquis»*. Ces médias parlent de tensions entre les deux capitales .

PORT AUTONOME DE POINTE NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

POUR LA SELECTION DE PRESTATAIRES AGREES PAR LE PAPN POUR LA GESTION DES DECHETS DANS LE DOMAINE PORTUAIRE

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion des déchets portuaires, le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) souhaite constituer une liste de prestataires agréés pour la gestion des déchets, qui seront autorisés à exercer dans le domaine portuaire.

Le présent Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) vise donc à identifier les prestataires susceptibles de figurer sur cette liste, en fonction de leurs capacités et de leurs aptitudes à fournir du matériel ainsi que des services de collecte et de traitement des déchets, par élimination ou valorisation, produits par les différentes sociétés implantées dans le domaine portuaire.

II. DOMAINES D'ACTIVITES

Le présent AMI concerne les activités de gestion des déchets produits par le Port Autonome de Pointe-Noire ainsi que par les différentes sociétés implantées et exerçant dans le Domaine Portuaire, depuis leur collecte jusqu'à leur traitement par des filières d'élimination ou de valorisation.

Ces différentes sociétés sont les suivantes:

• Les sociétés locataires du Domaine Portuaire ;
• Les concessionnaires du Domaine Portuaire ;
• Les entreprises de travaux ;
• L'entreprise chargée du balayage et du nettoiement des voiries du Domaine Public Portuaire.

Les déchets générés par les navires en escale au PAPN ne sont pas pris en compte dans cet AMI.

Les catégories de déchets concernées par cet AMI incluent l'ensemble des déchets solides et liquides, qu'ils soient dangereux ou non dangereux. La liste des prestataires agréés précisera les types de déchets pris en charge par chaque prestataire.

III. COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de la manifestation d'intérêt du prestataire comportera les renseignements suivants:

► Un dossier fiscal de l'entreprise comprenant:
• Une copie du registre du commerce mentionnant l'activité exercée ;
• La patente 2024 ;
• Le Numéro d'identification Unique (NIU).

► Un agrément délivré par l'autorité compétente (ministère de l'Environnement) pour les activités réglementées ainsi que l'habilitation à exercer l'activité professionnelle ;

► Une grille précisant les catégories de déchets pris en charge par le prestataire ;

► Pour chaque catégorie de déchets pris en charge par le prestataire:
• Un descriptif des filières de traitement associées ;
• La liste de l'équipement, du matériel et des outillages déployés ;
• Les restrictions éventuelles (quantité minimum/maximum, modalités de conditionnement, etc.);
• Le système de facturation (à la tonne, au volume, etc.).

► Une liste des principales prestations réalisées au cours des six (6) dernières années ;

► Un organigramme organisationnel de l'organisme;

► Une liste et la qualification du personnel permanent ;

► La situation et la performance financières du candidat incluant:
• La capacité financière (bilans des trois (3) dernières années) ;
• Les ressources financières, en spécifiant les sources de financement pour les besoins de trésorerie nécessaire à la réalisation des prestations, c'est-à-dire, les avoirs liquides, les actifs non grevés, la ligne de crédit, etc. ;
• Le chiffre d'affaires annuel moyen des trois (3) dernières années.

Le PAPN se réserve le droit d'effectuer des visites auprès des sociétés sélectionnées.

Il invite, par ailleurs, les sociétés locales intéressées par les prestations susmentionnées à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ci-dessus.

Les sociétés retenues à l'issue du processus de sélection seront inscrites sur la liste des prestataires agréés par le PAPN, les autorisant ainsi à exercer les activités de collecte et de traitement des déchets générés par les différentes entreprises implantées dans le Domaine Portuaire.

IV. DEPOT DES DOSSIERS ET RESULTATS DE LA PRE-QUALIFICATION

Les dossiers seront présentés en deux (2) exemplaires papiers dont un (1) original et une (1) copie marquée comme tels ainsi qu'une copie numérique, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale.

Les dossiers devront être déposés à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 30 AVRIL 2025, à 14heures 00 minute précises (heure locale). Les dossiers reçus après cette date seront purement et simplement rejetés.

Seuls les prestataires qui seront agréés par la commission seront consultés dans le cadre de consultations restreintes, lancées par le PAPN.

Les plis sont déposés ou envoyés par courrier à l'adresse suivante:

DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE
B.P.: 711 - Pointe-Noire-République du Congo
Avec la mention:
MANIFESTATION D'INTERET
«SELECTION DE PRESTATAIRES AGREES PAR LE PAPN POUR LA GESTION DES DECHETS DANS LE DOMAINE PORTUAIRE»
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DU 30 AVRIL 2025.

V. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le PAPN peut toutefois être amené à demander des informations complémentaires utiles et nécessaires non contenues dans la manifestation du prestataire.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la Direction de la Qualité, de la Santé, de la Sécurité et de l'environnement du PAPN.

Siège social du Port Autonome de Pointe-Noire, 9ème étage
B.P.: 711 - POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO
TEL.: (+242) 05 582 46 08
Email: leslie.bhalat@papn-cg.org
Horaire: 9h00-12h00/14h-16h30.

Pointe-Noire, le 27 MAR. 2025

Le Directeur Général
du Port Autonome de Pointe-Noire

Le Directeur Général

Séraphin BHALAT

DIPLOMATIE

Le conseiller de Trump pour l'Afrique salue la collaboration avec Tshisekedi

Récemment nommé conseiller principal pour l'Afrique du président américain Donald Trump, Massad Boulos d'origine libanaise était en visite à Kinshasa, le 4 avril 2025, où il a rencontré le président congolais Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Poignée de main entre les deux interlocuteurs

Les deux personnalités ont discuté notamment de la coopération entre leurs deux pays, et notamment du conflit dans l'Est de la RD Congo, en vue d'une paix durable, et pour promouvoir les investissements du secteur privé américain dans la région. Le diplomate américain a affirmé sa volonté d'établir une relation plus profonde entre les Etats-Unis et ce pays, notamment à travers des investissements du secteur privé américain.

Au cours de ce tête-à-tête, Massad Boulos a également souligné l'importance de renforcer la coopération entre Washington et Kinshasa, avec un accent particulier sur les investissements américains en RD Congo, dans le secteur minier. *«Je me réjouis de collaborer avec le président Félix Tshisekedi et son équipe pour établir une relation plus profonde qui profite au peuple congolais et au peuple américain et pour stimuler des investissements du secteur privé américain en RD Congo, notamment dans le secteur minier, dans l'objectif commun de contribuer à la prospérité de nos deux pays».*

Cette déclaration est intervenue dans un contexte géopolitique tendu, où la RD Congo joue un rôle clé dans l'approvisionnement mondial en minéraux stratégiques tels que le cobalt et le lithium, essentiels pour les technologies de pointe et la transition énergétique. La venue de Massad Boulos à Kinshasa marque une volonté des Etats-Unis de renforcer leur présence en RD Congo, alors que le pays fait face à de multiples défis sécuritaires et économiques.

Pour preuve, le groupe armé antigouvernemental M23, a repris les armes en 2021 contre le gouvernement de Kinshasa. Il a depuis pris le contrôle de vastes pans de territoire de l'Est du pays, s'emparant notamment, à la fin de janvier et à la mi-février à la faveur d'une offensive d'ampleur, de Goma et de Bukavu, chefs-lieux respectifs du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Cette rencontre pourrait être le point de départ d'un nouveau partenariat stratégique entre les deux nations. Après Kinshasa, le diplomate américain a par ailleurs poursuivi sa visite au Rwanda, au Kenya et en Ouganda, afin de faire avancer les efforts en vue d'une paix durable.

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

Des inondations aux conséquences désastreuses

La capitale de la République Démocratique du Congo, Kinshasa, a subi des pluies diluviennes, vendredi 4 avril dans la soirée et une partie de la journée du samedi 5 avril 2025. Dans de nombreux quartiers, il y a eu des inondations, des éboulements et des glissements de terrain. Un premier bilan fait état de 35 morts. Des douzaines de milliers de personnes sont également impactées. Des travaux d'urgence ont été lancés pour dégager les caniveaux, reconstruire les routes endommagées et réparer les collecteurs. Mais dans le Sud de la capitale, notamment à Mont-Ngafula, la situation reste critique.

Kinshasa sous les eaux

Dans le quatier Matadi-Kibala, une famille entière a été ensevelie sous les décombres d'un mur qui s'est effondré. Cinq personnes y ont perdu la vie, selon des témoignages. Toujours dans ce quartier, un autre drame: un enfant est décédé, ses deux parents ont été conduits à l'hôpital dans un état critique. Samedi, plusieurs corps étaient encore visibles, gisant à même le sol. Plus à l'Est de la capitale, c'est la rivière Ndjili qui est sortie de son lit. Des routes sont coupées, des véhicules piégés, des maisons envahies par les eaux. L'électricité et la désserte en eau potable sont perturbées dans ces quartiers.

Face à l'ampleur des dégâts, les autorités se sont mobilisées. Une cellule de crise conjointe du ministère de l'Intérieur et de l'Hôtel de ville a effectué une tournée d'inspection samedi 5 avril. L'Agence nationale de météorologie et de télédétection par satellite Mettelsat avait publié des prévisions alarmantes, pour la période de mars à mai de cette année. Ce nouveau drame illustre la vulnérabilité de Kinshasa face aux intemperies, une ville où l'on assiste entre autres aux constructions anarchiques, au manque d'entretien des caniveaux.

Autre point d'inquiétude, celui de l'axe qui relie Kinshasa à la ville portuaire de Matadi. Après les inondations, cette principale source d'approvissionnement de la capitale est quasiment coupée à hauteur de la cité de Kasangulu. Face au risque de conséquences néfastes pour l'économie, la cheffe du gouvernement assure avoir ordonné des travaux d'urgence pour assurer la réouverture de cette route.

La route de l'aéroport de Ndjili qui relie une partie de la ville, et notamment le centre, est coupée. C'est de Ndjili que partent tous les vols internationaux. D'autres services ont été également touchés par ces pluies diluviennes. L'alimentation en eau et en électricité reste encore compliquée dans certains quartiers, mais les autorités se veulent rassurantes.

Cependant, le ciel reste menaçant dans la capitale. Les prévisions météorologiques annoncent un nouvel épisode pluvieux pour la semaine. Du côté de Brazzaville, capitale voisine, on suit de très près ce qui se passe de l'autre côté du fleuve Congo, pour ne pas être surpris le moment venu.

A.P. MASSAMBA

PRESIDENTIELLE GABON

Pas d'affluence dans les centres de retrait des cartes d'électeur

Le Gabon est dans la dernière ligne droite vers l'élection présidentielle du 12 avril 2025. Le ministère de l'Intérieur, qui organise ce scrutin, a démarré le 3 avril dernier l'opération de distribution des cartes d'électeur. A quelques jours du vote, les électeurs ne se bousculent pas pour les retirer. C'est le constat dans quelques centres de retrait à Libreville.

Les électeurs exhibant leurs cartes de vote

A l'école urbaine du centre, dans la capitale du Gabon, Mme Ntsono admire sa carte d'électrice qu'elle venait de retirer. Visage rayonnant, elle s'exclame: *«Vraiment, je me sens tellement excitée pour le 12 avril. Je suis prête. Je suis fière de récupérer ma carte d'électeur».*

Dans les centres de retrait, ce n'est pas l'affluence des grands jours. Au lycée public Jean Hilaire Aubame de Nzeng Ayong, dans le 6e arrondissement, les électeurs arrivent au compte-goutte.

Monsieur Essono, la cinquantaine révolue, se félicite: *«C'est historique parce que ce qui s'est passé le 30 août 2023, date du coup d'Etat qui a renversé Ali Bongo, nous ne l'avions jamais vécu. Notre vote était toujours bafoué par les anciens dirigeants».*

Retraité des Eaux et forêts, Elie Abessolo Ovono, 76 ans, marchant à peine, est allé retirer sa carte et celle de son épouse. Avec souvenir, il évoque: *«Depuis Léon Mba, premier président de l'histoire du Gabon, Ali Bongo, le Gabon est resté à terre. Maintenant, nous avons l'espoir d'un Gabon nouveau. Depuis 2009, année de l'élection d'Ali Bongo, la seule fois où je vote, ce sont les élections de 2025. J'ai l'espoir qu'un changement s'opérera dans cette Nation».*

Tide Laeticia Gningone, chef du centre, regrette le peu d'engouement des Gabonais. *«Ils aiment la dernière minute, mais nous les attendons. Nous sommes là. Espérons qu'à partir de demain, ils seront tous là pour venir récupérer leurs cartes»*, croit-elle. Au Gabon en effet, le code électoral autorise à retirer sa carte d'électeur le jour de vote.

Gaule D'AMBERT

Les évêques souhaitent une élection transparente

Dans un message publié le 5 avril 2025, intitulé *«Recherchons ce qui contribue à la paix, et qui nous associe les uns aux autres en vue de la même construction»* (Rm 14,19), signé de Mgr Jean Vincent Ondo Eyene, évêque d'Oyem, président de la Conférence épiscopale du Gabon (CEG), les évêques du Gabon se sont prononcés sur l'élection présidentielle de ce samedi 12 avril.

Les évêques du Gabon appellent à une élection présidentielle transparente, crédible et apaisée. *«L'histoire de notre pays a connu des périodes sombres, mais aujourd'hui, nous avons l'opportunité d'écrire une nouvelle histoire fondée sur l'engagement commun pour une élection juste, transparente et pacifique. L'heure n'est ni à la revanche, ni à la division, mais à la refondation»*, souhaitent-ils.

AG

GUINEE

Grâce présidentielle à Moussa Dadis Camara

Dans un décret rendu public vendredi 28 mars 2025, le chef de la junte au pouvoir en Guinée, le général Mamadi Doumbouya, a accordé une grâce présidentielle à Moussa Dadis Camara. L'ancien dirigeant guinéen de transition entre 2008 et 2009 avait été condamné le 31 juillet 2024 à 20 ans pour crimes contre l'humanité dans le cadre du procès du massacre du 28 septembre 2009, au grand stade de Conakry.

L'ex-chef de la junte Moussa Dadis Camara

A la surprise générale, l'ancien président guinéen, condamné pour sa responsabilité dans ce massacre a été gracié *«pour raison de santé»* par le chef de la junte au pouvoir en Guinée, selon un décret. *«Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la Justice, une grâce présidentielle est accordée à M. Moussa Dadis Camara pour raison de santé»*, indique le décret, rendu public par le porte-parole de la Présidence, le général Amara Camara, le 28 mars.

Le 28 septembre 2009, au moins 156 personnes avaient été tuées par balle, au couteau, à la machette ou à la baïonnette et des centaines d'autres blessées dans la répression d'un rassemblement de l'opposition dans l'enceinte du grand stade de la capitale guinéenne et aux alentours, selon le rapport d'une commission d'enquête internationale, mandatée par l'ONU. Au moins 109 femmes avaient également été violées.

Arrêté en 2022 à son retour en Guinée après 13 ans d'exil forcé au Burkina Faso, pour assister à son procès, l'ancien chef du Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD) avait été déclaré coupable sur la base de la responsabilité du supérieur hiérarchique. Il avait aussi été reconnu coupable pour son intention de réprimer la manifestation, et pour avoir manqué à son devoir de sanctions contre les auteurs du massacre. L'ex-président répondait d'une longue liste de crimes d'assassinats, violences sexuelles, actes de torture, enlèvements et séquestrations, il encourait la réclusion à perpétuité.

A l'issue de sa condamnation, Moussa Dadis Camara avait été incarcéré à la prison civile de Conakry où il vit depuis lors. La fragilité de son état de santé n'avait jamais été évoquée jusqu'à présent. Huit mois après ce verdict qualifié d'historique par certaines ONG de défense des droits de l'homme, les autorités guinéennes ont également publié un décret annonçant la prise en charge des frais d'indemnisation des victimes du massacre du 28 septembre 2009. A ce jour, les 400 parties civiles attendent toujours réparation.

Alain P. MASSAMBA

JUBILE DE LA FORCE PUBLIQUE

Mgr Manamika Bafouakouahou a exhorté les éléments à continuer à œuvrer pour la paix

Le Pape François a décrété 2025 année jubilaire, sur le thème: *«Pèlerins de l'espérance»*. Pour donner la possibilité aux Eglises particulières de vivre et de célébrer l'année jubilaire, en communion avec l'Eglise universelle, le Pape François a ouvert le 24 décembre dernier la porte Sainte de la Basilique Saint-Pierre de Rome. Le même geste a été accompli le dimanche 29 décembre en la fête de la Sainte famille, en ouvrant la porte Sainte de la cathédrale Saint-Jean-de-Latran.

Les ministres Mondjo, Mokoki et les autorités militaires

Dans l'Eglise particulière du Congo, le même rituel a été accompli par les ordinaires des archidiocèses et diocèses en ouvrant les portes Saintes de leurs cathédrales. Selon une ancienne tradition de l'Eglise à l'an 1300, le Pape proclame tous les vingt-cinq ans, un jubilé de repentance pour une indulgence plénière. Après le jubilé du monde de la communication en janvier dernier, la Force publique a célébré son jubilé le vendredi 4 avril 2025 au cours d'une eucharistie, en la Basilique Sainte-Anne du Congo, présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo. Autour du célébrant, il y avait Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, et plusieurs prêtres, parmi lesquels les abbés Vincent Massengo, vicaire général de Brazzaville; Michael Kelly Milongo Massengo, curé doyen du doyenné Sainte-Anne et curé de la Basilique Sainte-Anne du Congo; le père Bruno Cyriaque Dimanche Mouniengué, aumônier national catholique de la Force publique.
Toute la composante de la Force publique était représentée à cette messe placée sous l'animation liturgique de la chorale de la Marine nationale. On pouvait remarquer quelques membres du Gouvernement, notamment Charles Richard Mondjo, ministre de la Défense nationale; Gilbert Mokoki, ministre du contrôle d'Etat; les généraux Guy Blanchard Okoï, chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises; Gervais Akouangué, commandant de la Gendarmerie nationale.
Dans son homélie, tirée du livre des Philippiens 4, 4-7, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a souligné que *«le peuple de Dieu vêtu de l'uniforme est partie prenante de la communauté des fidèles. Il a besoin de la reconnaissance de l'Eglise et d'une pastorale adaptée à son milieu de vie. La vocation du militaire n'est pas un simple métier, c'est un engagement, une interrogation sur le sens de la vie des autres. Mais aussi, la vie dont le soldat reçoit le droit d'ôter, à celui qui est l'ennemi du peuple de Dieu, dans les circonstances du combat»*. Le référentiel éthique et moral de la vie militaire, a-t-il poursuivi, compte de nombreux instruments qui sont autant de règles d'engagement et de comportement, notamment le statut général des militaires, le règlement du service dans les armées, les normes du droit humanitaire et des droits de l'homme. L'archevêque de Brazzaville a invité la Force publique à continuer à œuvrer pour la paix. *«Nous sommes conscients de la noblesse et de la grandeur de votre mission, qui comme le signifie le Pape François, embrasse de multiples dimensions de la vie sociale et politique, dont la défense de notre pays, l'engagement pour la sécurité, le maintien de la légalité et de la justice. Les soldats ne sont pas des automates formatés de l'intérieur par une intelligence artificielle, ils sont aussi des humains pétris de chair et d'os assortis de l'esprit et de l'âme. Voilà pourquoi, en tant qu'humain, vous avez aussi besoin de Dieu. Il est urgent pour ceux qui l'ignorent de se reconnecter au Créateur. La Force publique doit s'impliquer davantage pour construire une nouvelle ère de paix, de justice et de fraternité. Nul d'entre nous n'a oublié les cauchemars de guerres vécues dans notre pays et les affrontements locaux autour des élections causant des victimes innocentes. Que notre mémoire soit fidèle afin que nous puissions tirer définitivement les leçons»*, a conclu Mgr l'archevêque.

Mgr l'archêveque et le nonce apostolique posant avec les ministres et les autorités de la Force publique

Lisant le mot de la Force publique, peu avant la fin de la messe, le colonel-major Bellarmin Ndongui, directeur de la stratégie, de la coopération et de la communication au ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, a remercié le Saint-Père et l'Eglise catholique au Congo pour ce jubilé. Il a salué les relations qui existent entre les Eglises catholique, évangélique, salutiste et la Force publique. Il a également fait état de l'Accord-cadre signé le 3 février 2017 entre le Saint-Siège et la République du Congo et promulgué par décret présidentiel du 14 janvier 2019. Sans oublier le protocole d'accord sur la pastorale aux armées qui doit s'exécuter suivant le principe constitutionnel de séparation de pouvoir entre l'Eglise catholique et l'Etat, dans le strict respect des lois, règlements et traditions applicables aux armées.
Le Jubilé de la Force publique reste un moment de grande spiritualité et de réflexion. C'est une occasion pour partager les valeurs de paix, de justice et de solidarité, en réaffirmant l'importance de l'engagement collectif pour construire un monde plus humain, plus juste et plus fraternel.

Alain-Patrick MASSAMBA

INVITATION

Le père Georges Loemba Ndende, curé de la paroisse Saint Jean Apôtre de Ngoyo dans l'archidiocèse de Pointe-Noire prie le public de bien vouloir honorer de sa présence les cérémonies de présentation de ses deux nouveaux livres: *«Les chemins de la parole sociale de Monseigneur Portella, diocèse de Kinkala 2002-2020, Congo-Brazzaville (Esquisse de la DSE)»* et *«La parole sociale du Magister congolais de Brazzaville: 1971-2021»,* parus aux éditions LMI de Pointe-Noire.
A Pointe-Noire, la cérémonie se tiendra samedi 19 avril 2025, à 10h, au Port Autonome de Pointe-Noire, en présence de Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire. Et à Brazzaville, samedi 26 avril 2025, à 10h, à l'hôtel ACERAC, en présence de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville.
A l'issue de chaque cérémonie auront lieu la vente des ouvrages et la dédicace par l'auteur.

Soyez les bienvenus!

NECROLOGIE

Monsieur Aloyse Dississa, les enfants Dississa et la famille Ndinga informent le personnel du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, ainsi que les parents, amis et connaissances, que les obsèques de leur épouse, mère et fille, Madame Constance DISSISSA née NDINGA, cheffe des travaux au Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage des métiers de services (CEFA), décédée mercredi 26 mars 2025 à Brazzaville se dérouleront selon le programme ci-après:

Vendredi 11 avril 2025

8h: Départ pour la morgue municipale de Brazzaville

9h: Levée de corps
9h-10h: Recueillement dans la salle VIP de la morgue municipale

10h: Départ de la dépouille pour Dolisie

14h: Transfert de la dépouille à la morgue municipale de Dolisie

15h: Arrivée au domicile familial, avenue MAKAYA DANGUI N°6, quartier Petit Zanaga (derrière la résidence du Maire)

Samedi 12 avril 2025

8h: Départ pour la morgue municipale de Dolisie

9h: Levée de corps

9h30: Arrivée de la dépouille au domicile familial

10h - 11h: Recueillement

11h30: Départ pour la cathédrale Saint Paul de Dolisie
12h: Messe

14h: Départ pour le cimetière familial de Mbounda

15h: Mise en terre

16h: Retour et fin de la cérémonie

ARCHIDIOCÈSE DE POINTE-NOIRE

Mgr Abel Liluala à la rencontre de la communauté paroissiale de Saint-Esprit de Mpaka

Depuis quelques mois, Mgr Abel Liluala, accompagné de l'abbé Farel Nance Djembo Batchi, vicaire général de Pointe-Noire, en véritable pèlerins, effectue des visites pastorales et canoniques dans les paroisses relevant de sa circonscription ecclésiastique. Question de toucher du doigt les problèmes pastoraux de la chrétienté et de la vie des paroisses, de se rendre compte des réalités de terrain et d'évaluer la vie pastorale dans son ensemble.

La communauté paroissiale de Saint-Esprit de Mpaka

Le dimanche 23 mars 2025, troisième dimanche de carême de l'année C, Mgr Abel Liluala était l'hôte de la communauté paroissiale de Saint-Esprit de Mpaka, dans le troisième arrondissement Tié-Tié.
Mgr Abel Liluala, accompagné de son vicaire général, l'abbé Farel Nance Djembo Batchi, a clôturé sa visite canonique en célébrant une messe d'actions de grâce. Les fidèles sont venus nombreux participer à cette célébration eucharistique animée par les chants de la chorale paroissiale et de la Schola populaire.
Cette visite canonique a eu lieu du mardi 18 au dimanche 23 mars 2025. Elle s'inscrit dans la tradition séculaire de l'Eglise catholique. Et est recommandée par le droit canonique, afin de réconforter les fidèles, et les inviter à un renouveau de leur vie chrétienne.
Vice-chancelier, l'abbé Josué Boutha a parlé des questions liées à l'administration.
Econome diocésain, l'abbé Bruno Tchimbila, pour sa part, a fait état du patrimoine et des questions économiques de la paroisse.
L'archevêque de la ville océane et son vicaire général ont eu plusieurs rencontres avec les membres du conseil pastoral paroissial, du conseil des affaires économiques; les responsables des groupements, mouvements et services, l'équipe presbytérale…
Ces rencontres ont permis à l'évêque d'écouter, orienter, prier et proclamer l'évangile de l'espérance au peuple de Dieu de la paroisse à l'honneur.
Les échanges ont porté sur les différentes questions liées au fonctionnement de la paroisse, à la pastorale et sur l'état des travaux de construction de la chapelle et d'autres projets en cours de réalisation.
Dans son mot de bienvenue, le curé de la paroisse, l'abbé Donal Rodolphe Mboya Matona, a remercié Mgr Abel et son équipe pour avoir pris le temps de venir échanger avec eux. Signe d'attachement et de considération filiale pour ses fidèles.
Dans son homélie tirée de Luc 13, 1-19, Mgr Abel Liluala a rappelé que cette visite canonique était l'occasion de réaffirmer que Dieu nous parle toujours. *«Dieu dit: "si tu veux avoir une bonne mort, change ta manière de vivre. Laisse les mauvais comportements". Chacun de nous devrait voir ce qui est dans sa vie, car nous tous nous sommes des figuiers»,* a dit Monseigneur.
Pour sa part, le président du Conseil pastoral paroissial, André Massengo, a souligné que la visite de Mgr Abel Liluala à Saint-Esprit de Mpaka était l'occasion, pour tout paroissien, de s'épanouir et de s'exprimer librement en vue de recueillir des solutions idoines aux problèmes pour faire grandir la spiritualité des chrétiens.
A noter que du 25 au 30 mars dernier, Mgr Abel Liluala et le vicaire général ont été les hôtes de la paroisse Saint Jean Bosco. Une messe animée par les chorales de cette paroisse a été célébrée à cette occasion pour magnifier le Seigneur.
Dans son homélie, Mgr l'archevêque a souligné que ce dimanche est dimanche de joie comme le stipule le texte du jour dans Luc 15, 1-3 +11-33).

Madocie Deogratias MONGO

UNIVERSITE CATHOLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE

L'An 1 célébré par une messe

Située à Liambou, dans le département du Kouilou, l'Université catholique du Congo-Brazzaville (UCCB) a officiellement démarré ses activités le 19 mars 2024, avec l'ouverture de la Faculté des sciences et technologies. Pour marquer ce premier anniversaire, une messe a été célébrée le mercredi 19 mars dernier en la fête de Saint Joseph, dans l'enceinte de cette université, par Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala. Concélébrée par NN.SS. Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire, Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, et accompagné des abbés Nance Farel Djembo Batchi, vicaire général de Pointe-Noire et Olivier Massamba Loubelo, président de l'UCCB. L'animation de cette messe a été assurée par la chorale des étudiants de cette université.

Les étudiants de l'UCCB

L'UCCB est un projet construit au fil des rencontres et échanges avec les acteurs économiques, le Gouvernement congolais et les sociétés pétrolières de Pointe-Noire. Son but est de former une élite intellectuelle et professionnelle de compétences dans divers domaines des sciences et du management des organisations. L'objectif étant d'aider les jeunes du Congo à faire des études de qualité dans leur environnement pour en comprendre les enjeux scientifiques et managériaux. Et aussi de participer à endiguer la fuite à l'étranger des étudiants et leur permettre la mobilité à l'intérieur du Congo pour la sauvegarde et le développement de son environnement.

Pour son début, l'UCCB a ouvert trois filières: la Biologie Géoscience; la Chimie-Physique; la Chimie-Géosciences-Mathématiques et l'Informatique. Ces filières tournent autour des métiers d'avenir avec une équipe d'enseignants et de conférenciers de haut niveau.

Dans son homélie, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga a exhorté le peuple de Dieu ainsi que les étudiants et le personnel enseignant présents à cette messe sur l'Evangile du jour dans Mathieu 1, 16.18-21.24a: *«Etre des hommes d'espérance à l'exemple de Saint-Joseph qui est considéré comme un homme de l'espérance»*. C'était l'occasion pour les étudiants, le personnel enseignant et administratif d'exulter de joie, malgré quelques difficultés de parcours pour cette première année.

S'exprimant au nom de tous ses collègues, Frida Babatila, étudiante en deuxième année de Chimie, a exprimé sa joie: *«A peine une année seulement, notre université est devenue bien plus qu'un simple lieu d'apprentissage. C'est une communauté où les esprits s'éveillent, où les idées grandissent. C'est aussi un espace de formation humaine intégrale et de rayonnement spirituel. Nous, étudiants, sommes fiers d'appartenir à cette université qui, dans la pure tradition de l'Eglise, conjugue savoir, foi et culture, avec pour mission de former des hommes et des femmes capables de servir leur société avec compétences et intégrité. Cette université est un lieu où nous avons l'opportunité de recevoir des connaissances, de développer des compétences et d'entretenir des relations qui dureront toute une vie»*, a souligné Frida Babatila.

Pour sa part, Alfred Charles Sockath, vice-recteur et doyen de la Faculté des sciences et technologies, a indiqué que *«les bons résultats observés dans cette grande aventure de la création d'une faculté sont, en partie, obtenus grâce à la capacité du personnel de notre établissement à relever, au quotidien, les nombreux challenges et défis qui se présentent à lui. Nous, responsables de la Faculté de sciences et technologies, sommes convaincus que, quelles que soient les difficultés actuelles, nous y arriverons»*.

Il a rassuré les étudiants que l'UCCB leur donnera des enseignements de haut niveau, grâce à un programme pédagogique bien moulé sur les évolutions actuelles du monde.

Le vice-recteur a également invité les enseignants à rester convaincus que tout est mis en œuvre par l'association des fondateurs pour une résolution rapide des multiples problèmes qui persistent.

L'abbé Olivier Massamba Loubelo a salué la présence des trois évêques de la Conférence épiscopale du Congo pour leur esprit paternel et d'ouverture. *«Plusieurs défis sont à relever, afin de faire de cette alma mater une grande université, différente d'autres. Les différentes difficultés rencontrées trouveront leurs solutions avec l'appui des étudiants et du personnel enseignant»*, a-t-il affirmé.

Mgr Ildevert Mathurin Mouanga a encouragé les enseignants, les étudiants et le personnel administratif qui sont des piliers de cette université. L'important, a-t-il dit, est de faire que cette œuvre de formation puisse être une œuvre des cadres de demain, appelés à servir le pays et l'humanité.

À signaler que la Faculté des sciences et technologies de cette université compte environ 120 étudiants répartis dans trois filières de la première année, et dans les cinq autres filières de parcours de licence.

Au sein de cette université, il existe une diversité d'associations culturelles avec cinq clubs que sont la musique, la danse, l'anglais, le dessin, la mode et le stylisme. Aussi, des associations sportives, liturgiques, qui offrent des espaces d'expression, de créativité et de partage pour une unité et un engagement collectif.

Madocie Deogratias MONGO

SOUDAN DU SUD

Le Pape exhorte les dirigeants à faire baisser la tension

En convalescence après une sévère pneumonie ayant menacé sa vie, le Souverain pontife a appelé le 30 mars 2025 les catholiques à marquer le carême comme un *«temps de guérison»*. Il a également assuré suivre *«avec inquiétude»* la situation au Soudan du Sud où la tension s'est intensifiée ces dernières semaines entre les factions rivales qui s'étaient battues lors de la guerre civile de 2013-2018. L'exhortation du Pape François est constante ces dernières années.

Le Pape François

Le chef de l'Eglise catholique a exhorté les dirigeants sud-soudanais à faire baisser la tension alors qu'un retour de la guerre civile inquiète la communauté internationale. Si le Pape ne prononce pour l'heure plus de discours, en raison de sa convalescence, le Vatican publie des textes de sa main. Cette fois-ci, c'est vers le Soudan du Sud qu'il a tourné son regard, un pays qui lui est cher, lui qui l'a visité il y a deux ans. Dans ces lignes, le Pape François dit suivre *«avec inquiétude»* la situation politique au Soudan du Sud. Il exhorte également les dirigeants du pays à faire *«tout leur possible pour faire baisser la tension dans le pays»*.

Cela fait déjà plusieurs années que le jeune pays d'Afrique est au cœur des préoccupations pontificales et de la diplomatie vaticane. En 2019, François avait convié Salva Kiir (président) et Riek Machar (vice-président) au Vatican pour une retraite spirituelle, leur embrassant les pieds dans un geste spectaculaire pour les exhorter à la paix. Aux côtés de l'archevêque de Canterbury et du modérateur de l'Eglise presbytérienne d'Ecosse, le Souverain pontife a sans cesse appuyé une démarche œcuménique au service de la réconciliation dans le pays.

En février 2023, en visite à Juba la capitale du pays, le Pape François avait sévèrement mis en garde les leaders sud-soudanais, impuissants à ses yeux de s'engager fermement à stabiliser le pays. «Il est temps de tourner la page, le temps est venu de l'engagement pour une transformation urgente et nécessaire, lançait-il. *«Le processus de paix et de réconciliation demande un nouveau sursaut»*. Un appel qui semble être resté lettre morte jusqu'à ce jour.

Alain-Patrick MASSAMBA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

DIMANCHE DES RAMEAUX ET DE LA PASSION - ANNEE C

La prière de Jésus sur la croix

Textes: *La passion selon saint Luc (Lc 22,14-23,56)*

Nous célébrons le dimanche des Rameaux et de la Passion. L'Eglise commémore l'entrée du Christ Seigneur à Jérusalem pour achever son mystère pascal. C'est en effet le seul dimanche de l'année où le mystère de la mort du Seigneur est célébré avec l'annonce de sa passion: Jésus se met en route vers la ville sainte et y entre triomphalement, mais pour s'offrir au Père dans le sacrifice de la croix. *«Et maintenant, avançons, comme les foules de Jérusalem heureuses d'acclamer le Messie»*! La liturgie du dimanche des Rameaux, dont nous tirons ces exhortations, nous invite à suivre Jésus *«dans son entrée dans la ville sainte»,* mais aussi et surtout *«jusqu'à la croix, pour participer à sa résurrection»*.

Cette année, le récit de la Passion est celui de l'évangéliste Luc. Comme nous le savons, les trois évangélistes dits *«synoptiques»*, à savoir Matthieu, Marc et Luc, ont beaucoup en commun. C'est pourquoi on les appelle *«synoptiques»*. Mais ils comportent aussi de nombreux passages qui leur sont propres et que les autres n'ont pas. Ce sont ces passages exclusifs qui permettent de se faire une idée de la manière de voir, du point de vue de chaque évangéliste lorsqu'il parle de Jésus. Il en va de même pour le récit de la Passion. Luc possède certains *«détails»* que Matthieu et Marc n'ont pas. Dans le récit de la crucifixion et de la mort de Jésus, Luc rappelle trois expressions du Sauveur que l'on ne trouve pas chez les autres évangélistes et qui sont d'une valeur et d'un intérêt particuliers. Arrêtons-nous à présent sur les trois expressions ou prière de Jésus!

1- Le pardon pour les bourreaux

Jésus, sur la croix, adresse à Dieu cette prière pour ces crucificateurs: Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font (Lc 23,34). La demande de pardon que Jésus adresse au Père montre, bien sûr, qu'il a lui-même déjà pardonné. Sa prière au Père contient son enseignement: *«Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous maltraitent»* (Lc 6,28). En mourant, il vit ce qu'il a enseigné, il a prié pour ses ennemis, il les a aimés, il leur a pardonné.

2- La promesse du paradis au larron repenti

Au bon larron mourant sur la croix, Jésus adresse ces paroles: *«Je te le dis en vérité, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis»* (Lc 23,43). Le Sauveur ne promet pas seulement le paradis au malfaiteur (Matthieu l'appelle *«voleur», «brigand»*, Mt 27,44) qui reconnaît sa culpabilité et se repent, mais il l'assure aussi qu'il sera avec lui immédiatement après la mort.

3 - La prière de Jésus mourant

La mort du Sauveur sur la croix est racontée par Luc de la manière suivante: Jésus pousse un grand cri et dit: *«Père, entre tes mains je remets mon esprit»* (Ps 31,6). Après avoir dit cela, il expira (Lc 23,46). Selon l'évangéliste, la prière de Jésus mourant ne manifeste pas seulement son abandon confiant au moment de la mort, mais aussi sa pleine acceptation et conformité au plan de salut voulu par le Père; ainsi, Jésus meurt comme le juste parfait qui se remet entre les mains du Père. Luc, l"évangéliste de la prière, souligne que Jésus meurt avec la prière sur les lèvres.

Quel est l'ensiegnment à retenir?

Les paroles de Jésus sur la croix lors des derniers instants de sa vie terrestre offrent des indications exigeantes pour notre prière, mais elles l'ouvrent également à une confiance sereine et à une ferme espérance. Jésus qui demande au Père de pardonner à ceux qui le crucifient, nous invite au geste difficile de prier également pour ceux qui nous font du tort, qui nous ont porté atteinte, en sachant toujours pardonner, afin que la lumière de Dieu puisse illuminer leur cœur; et il nous invite à vivre, dans notre prière, la même attitude de miséricorde et d'amour dont Dieu fait preuve à notre égard: *«Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés»*, disons-nous chaque jour dans le *«Notre Père»*.

Frère Bienvenu Des Saints, Osst
Vicaire à la paroisse Santa Lucia
(Diocèse suburbicaire de Palestrina, Italie)

Est-ce que l'argent offre la garantie d'une vie heureuse et d'un avenir radieux?

MONNAIE

Une nouvelle gamme de pièces en circulation dans la zone CEMAC

Le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Yvon Sana Bangui, a lancé officiellement en visio-conférence, mercredi 2 avril 2025 au siège du bureau national de la BEAC, à Bangui, en République Centrafricaine (RCA), une nouvelle gamme de pièces de monnaie baptisée Type 2024 dans les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). C'était au cours d'une cérémonie suivie dans les différentes directions nationales de la BEAC dans les six pays membres, où est constatée une pénurie de pièces de monnaie.

Le siège de la banque centrale

Désormais les agents économiques du Congo et des cinq autres pays membres de la CEMAC pourront faire leurs transactions commerciales avec une nouvelle gamme de pièces de monnaie, la troisième du genre. Les valeurs des nouvelles pièces sont respectivement de 1 franc CFA, 2 francs CFA, 5 francs CFA, 10 francs CFA, 50 francs CFA, 100 francs CFA, 200 francs CFA et 500 francs CFA. On le voit, la nouveauté est l'introduction d'une nouvelle pièce de 200 francs CFA.

Pour le gouverneur, *«c'est une initiative qui marque une étape cruciale»*. L'émission de cette nouvelle gamme de pièces de monnaie témoigne, a-t-il déclaré, *«de l'engagement de la BEAC à poursuivre et à promouvoir la stabilité financière au sein de l'Union monétaire et à conduire la politique de change de la zone»*. Surtout quand on sait que *«toute la CEMAC faisait face à une pénurie de pièces de monnaie»*, on comprend que la mise en circulation de ces nouveaux signes vise à pallier ce manque. Une pénurie causée, entre autres, par l'exportation illégale des pièces de la gamme 2006 vers d'autres continents, pour d'autres usages comme la fabrication des bijoux, la rétention des anciennes pièces. Les exportateurs visaient particulièrement la pièce de 100 francs du fait, selon Yvon Sana Bangui, de *«sa valeur marchande plus élevée que sa valeur monétaire du fait des métaux et alliages utilisés pour sa fabrication»*. Plusieurs sites commercialisent cette pièce pour ses alliages, a-t-il révélé. L'augmentation démographique, qui exige un flux important des échanges commerciaux, n'est pas non plus à négliger. Face à ces défis, a expliqué le gouverneur, *«la banque centrale a opté depuis 2023 de mettre en circulation une nouvelle gamme de pièces de monnaie corrigée de toutes les insuffisances enregistrées et accompagner l'essor de nos économies»*.

La nouvelle gamme de pièces de monnaie

Pour l'histoire, les pièces de monnaie ont été mises en circulation dans les pays qui constituent aujourd'hui la CEMAC depuis 1958. La deuxième série a été émise le 26 mars 2006. Depuis 1958, aucune des précédentes gammes n'a été démonétisée.

Philippe BANZ

ENVIRONNEMENT

Deux mille plants d'acacias pour conserver la forêt de la Patte d'Oie

Le planting des essences d'acacias a été réalisé, sur une superficie d'un hectare de la réserve forestière de la Patte-d'Oie, à Brazzaville. Cette opération vise à préserver cette forêt contre l'épreuve des activités humaines.

Pendant l'opération du planting d'arbres

Conduite par la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, cette activité s'inscrit dans le cadre de la célébration de la douzième édition de la Journée internationale des forêts. Faisant partie du domaine forestier national et des aires protégées du Congo, la réserve de la Patte-d'Oie est l'un des sites de reboisement retenus cette année par les pouvoirs publics. L'espèce d'acacia choisie a été plantée sur une parcelle à un écartement de 2x2m, pour une densité de 2000 plants à l'hectare. Selon le conseiller à l'afforestation, reboisement, agroforesterie et restauration des paysages, Gaston Maloundama, des mesures ont été prises pour protéger le périmètre. *«L'espèce que nous allons planter est une légumineuse, c'est l'acacia auriculoformis. Il y a certains travaux préliminaires qu'on a eu à réaliser sur le terrain, parmi lesquels le sarclage, le quadrillage, le piquetage et le labourage autour du site. Nous n'avons pas fait un sarclage en plein pour éviter que cette partie soit dévastée par des personnes insensibles»*, a-t-il affirmé.

Créée au début des années 1950, la forêt de la Patte d'Oie constitue le poumon vert de Brazzaville. Malheureusement, elle fait l'objet de plusieurs actes inciviques. Certains habitants y mettent le feu pour se procurer du charbon de bois. Son parc zoologique, a servi de centre de transit de nombreuses espèces animales sauvages de l'Afrique équatoriale française. Le directeur général de l'Economie forestière, Joseph Moumbouilou, a indiqué: *«Nous lançons un appel à l'endroit des riverains de la Patte d'Oie, afin qu'ils contribuent à la préservation, la protection de cette réserve forestière utile pour tout le monde.»*

Jordelin MAMBOUNDI
(Stagiaire)

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P : 1718 / Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

SOCIETE HI-TECH COMPANY en sigle «H.T.C»
Société à Responsabilité Limitée au capital de F CFA : 1 000 000
Siège social : Centre-ville, quartier Plateau N°25,
Avenue Emmanuel Dadet, en face de Park-N-Shop 2
Pointe-Noire, République du Congo. **RCCM: CG-PNR-01-2023-B12-00123**

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL – EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire, en date du 17 Mars 2025, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres 18 Mars 2025, sous le folio 053/29 N°2049, les associés ont pris les décisions suivantes:
Transfert du siège social: Le siège social est transféré au: 50 Bis Avenue Marien Ngouabi, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo.
Extension de l'objet social: A l'objet social existant s'ajoutent les activités suivantes:
- Mise à disposition du personnel;
- Formation des métiers en informatique;
- Electricité et Instrumentation, mécanique, travaux en hauteur et HSE;
- Contrôle règlementaire et Inspection.

Dépôt légal: Les actes ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 18 Mars 2025, sous le dépôt **N°CG-PNR-01-2025-D-00298**, et mention modificative a été portée le même jour sous le numéro: **CG-PNR-01-2025-M-05562.**

Pour insertion légale
- Maître Léole Marcelle KOMBO -

PASSATION DES MARCHES PUBLICS

Une formation pour renforcer les effectifs des spécialistes qualifiés

Une nouvelle vague de jeunes diplômés a été formée en procédures de passation des marchés publics au cours d'un atelier organisé du 25 au 28 mars 2025 par le ministère de l'Economie, du plan et de l'intégration régionale, via le Programme Accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR).

Vue de la tribune à la clôture des travaux

Cette formation, financée par la Banque mondiale et organisée en collaboration avec l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) et la direction générale de contrôle des marchés publics (DGCMP), avait pour ambition d'accroître les effectifs des spécialistes qualifiés en passation des marchés publics sur le marché de l'emploi. Dotés des procédures de passation de marchés, les bénéficiaires pourront intégrer les unités de gestion des projets financés par la Banque mondiale.

Les organisateurs et les participants à la fin de la cérémonie d'ouverture

Courant 2024, l'ARMP et la DGCMP avaient déjà initié un programme de stage au profit de ces jeunes diplômés. La formation a été axée, essentiellement, sur le cadre réglementaire et institutionnel des marchés publics; la planification des marchés publics; le montage des appels d'offres et l'ouverture des plis; et l'évaluation des offres. Elle a permis aux futurs spécialistes de distinguer les différents textes qui régissent les marchés publics et l'intérêt de la planification des marchés publics, d'appréhender la préparation du dossier type d'appel d'offres pour les marchés de fournitures et de distinguer les étapes se rapportant aux séances d'ouverture publique des plis.

Antoissi Said Ali, chargé des opérations à la représentation de la Banque mondiale au Congo, a rappelé l'importance de cette formation: *«La réforme du système de passation de marchés publics fait face à des défis, notamment la disponibilité des spécialistes qualifiés. Pour pallier ces obstacles, la Banque mondiale en collaboration avec l'ARMP et la DGCMP a lancé ce programme de formation».*

«La réforme du système des marchés publics introduite avec l'adoption du code des marchés publics en 2009 et ses textes d'application se heurtent encore à de nombreuses pesanteurs», a affirmé, pour sa part, Sylvain Lekaka, directeur de cabinet du ministre en charge de l'Economie et du plan. *«C'est pourquoi des projets financés par des partenaires techniques et financiers éprouvent parfois des difficultés à recruter des spécialistes en la matière»,* a-t-il affirmé. Il a attiré l'attention des nouveaux spécialistes pour que *«les processus de passation des marchés soient crédibles».*

«Nous prenons l'engagement de bien appliquer les notions apprises, en intégrant un secteur vital, la commande publique. Nous aspirons à ce que cette expérience se traduise par une professionnalisation continue et durable pour tous. Nous sommes prêts à relever ce défi», a rassuré Mme Daniela Jessica Biniakounou Nteholéla, au nom de la première cohorte en passation de marchés publics.

Philippe BANZ

MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
****
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE
****
UNITE DE COORDINATION DU PROJET
****

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n°04/MPTEN/PATN-UCP/C/SFQC/2025

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE CHARGEE D'UNE ETUDE PREPARATOIRE POUR LA MISE EN PLACE DES POINTS D'ACCES SERVICES PUBLICS NUMERIQUES LES CENTRES POSTAUX DE SOPECO, ET LA CONDUITE DE LA COLLECTE ET CONSOLIDATION D'INFOFORMATIONS DANS LES CENTRES LIES A L'ECOSYSTEME DE L'ETAT CIVIL ET DE L'IDENTIFICATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

I. Contexte
Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de la mise en œuvre du **«Projet d'accélération de la transformation numérique (PTAN)»**, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au: **«Recrutement d'une assistance technique chargée d'une étude préparatoire pour la mise en place des points d'accès services publics numériques les centres postaux de SOPECO, et la conduite de la collecte et consolidation d'informations dans les centres lies à l'écosystème de l'Etat Civil et de l'identification en République du Congo.»**

II. Objectif:
L'objectif principal de l'étude, est de:
• **Volet 1** (Centres d'état civil et d'identification):
Collecter et consolider des données de terrain afin d'améliorer la compréhension de la localisation et de l'état actuel des bureaux gouvernementaux, d'éclairer les décisions d'investissement pour l'amélioration des centres d'état civil et des postes d'identification et de fournir au gouvernement de la République du Congo une ressource durable pour lui permettre de suivre et d'évaluer les progrès réalisés dans ce domaine;

• **Volet 2** (Centres de SOPECO):
Évaluer les infrastructures existantes, d'identifier les besoins et les défis, permettant d'améliorer l'accessibilité des services publics numériques aux usagers.

III. Profil du Consultant
La mission sera confiée à un cabinet ayant des expériences dans la structuration de questionnaires de collecte des données structurée, et l'exécution de campagne de collecte des données sur terrain, en utilisant des outils numériques.
Ainsi le cabinet doit:
• Avoir des expériences réussies (justifiées par des attestations de bonne exécution authentiques) dans des projets de transformation numérique des administrations publiques;
• Avoir des expériences prouvées dans les études sur les états des lieux des organisations;
• Avoir au moins deux (2) expériences réussies (justifiées par des attestations de bonne exécution authentiques) dans des projets de collecte de données utilisant l'outil numérique, au niveau national ou régional. Une expérience préalable avec «Kobo Toolbox» est un plus;
• Avoir une capacité à comprendre les spécificités du contexte culturel et socio-politique du Congo, et la capacité à surmonter les difficultés potentielles liées au travail de terrain;
• Une équipe d'enquêteurs sur le terrain suffisamment nombreuse pour être en mesure d'enquêter auprès des administrations étudiées dans les temps impartis, d'assurer la qualité des données conformément au calendrier spécifié dans le présent cahier des charges:
-Maitrisant parfaitement la langue française (à l'écrit et à l'oral).

IV. Durée et lieu de la mission
La mission est prévue pour une durée de **onze (11) mois** à compter de la date de démarrage de la mission.
La mission va se dérouler à Brazzaville en République du Congo et dans les autres départements du pays afin de couvrir l'ensemble du territoire national.

L'Unité de coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les documents suivants doivent être fournis par tous les soumissionnaires. L'absence de l'un d'entre eux entrainera la disqualification du soumissionnaire. La proposition de soumission comportera:
• La présentation générale du cabinet incluant ses expériences les plus pertinentes eu égard à la mission;
• La présentation du personnel clé avec les diplômes, certification à jours, références similaires etc.;
• Les observations de la Firme sur les TDRs;
• Le plan de conduite de l'étude (méthodologie/démarche);
• Le planning détaillé d'exécution;
• L'offre technique;
• L'offre financière […consigne particulière si ouverture des plis en deux temps…].

V. La sélection du consultant s'effectuera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Février 2025. La méthode de sélection est celle **fondée sur la qualification et le coût (SFQC).**

VI. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de **8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures** (heures locales du lundi au vendredi)

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en **six (06) exemplaires** dont un (01) original au plus tard le **21 avril 2025 à 16 h 00 (heures locales)** et porter la mention:
«ASSISTANCE TECHNIQUE CHARGEE D'UNE ETUDE PREPARATOIRE POUR LA MISE EN PLACE DES POINTS D'ACCES SERVICES PUBLICS NUMERIQUES LES CENTRES POSTAUX DE SOPECO, ET LA CONDUITE DE LA COLLECTE ET CONSOLIDATION D'INFOFORMATIONS DANS LES CENTRES LIES A L'ECOSYSTEME DE L'ETAT CIVIL ET DE L'IDENTIFICATION EN REPUBLIQUE DU CONGO».

VII. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN) L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, A COTE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
Téléphone: (+242) 05 079 21 21
E-mail: marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

La coordonnateur p.i,

Patrick Valery ALAKOUA

SANTE

Une femme sur dix est concernée par l'endométriose

L'humanité célèbre le 28 mars de chaque année la Journée mondiale contre l'endométriose. C'est l'occasion de faire connaître cette maladie potentiellement invalidante pour les femmes et encore assez méconnue du public. L'endométriose se caractérise par des douleurs chroniques aiguës au niveau pelvien, des ballonnements ou de la fatigue pendant les menstruations; lors des rapports sexuels ou encore au moment d'uriner. Cette affection peut entraîner des problèmes de fertilité chez la femme.

L'endométriose peut rendre invalidante

Selon les sachants, il s'agit d'une pathologie gynécologique chronique, qui se caractérise par le développement de la muqueuse interne utérine (endomètre) en dehors de l'utérus, colonisant parfois d'autres organes du corps. Des fragments d'endomètre se déposent alors sur les ovaires, la vessie, le rectum, le péritoine (membrane qui recouvre les viscères) et peuvent provoquer des douleurs au niveau du bas-ventre et d'autres symptômes fonctionnels selon leur localisation.

L'endométriose est une pathologie encore peu connue, aux formes multiples et dont l'évolution et l'intensité varient d'une femme à une autre. Son diagnostic, parfois difficile, est encore trop souvent tardif: 7 ans en moyenne. Dans le monde, 190 millions de personnes seraient touchées par l'endométriose, soit près de 10% des femmes, en 2023 selon l'OMS.

Les médecins spécialistes de l'endométriose s'accordent à dire que la maladie toucherait 1 personne menstruée sur 10. Ce chiffre concerne les personnes pour qui le diagnostic a été posé. Il est donc probable que ce chiffre soit minimisé, selon l'enquête ''EndoVie'' réalisée par l'ONG française EndoFrance en janvier 2020. L'endométriose peut apparaître dès les premières règles et durer jusqu'à la ménopause.

Ses facteurs de risques

Bien qu'il ait été établi que l'endométriose ne survient que chez certaines personnes; il existe des facteurs qui augmentent le risque de développer la maladie, tels l'âge précoce des premières règles ou des facteurs génétiques et environnementaux. Des travaux scientifiques font aussi le lien entre une prédisposition génétique et la survenue de la maladie. Citons également les facteurs liés au mode de vie et aux perturbateurs endocriniens. En effet, les polluants chimiques, appelés perturbateurs endocriniens (PE) et qui en raison de leur similitude structurelle avec les hormones naturelles sont capables de les imiter, perturbent la fonction endocrinienne. Ces perturbateurs endocriniens, comme les dioxines, les hydrocarbures aromatiques polycycliques, les pesticides et les métaux lourds ont la capacité d'interagir avec les protéines de transport des hormones ou de perturber les voies métaboliques.

Au Congo, les pouvoirs publics, les ONG de promotion de la santé et les professionnels de santé ne communiquent pas assez sur cette pathologie, pourtant elle frappe 1 femme sur 10 dans le monde. La preuve, la Journée célébrée le 28 mars à l'échelle mondiale, n'a pas eu d'échos au Congo.

Germaine NGALA et De Grâces MATOKO *(Stagiaire)*

SANTE

Les coûts de traitement de la tuberculose, un fardeau pour les ménages des malades

Un atelier de restitution des résultats de l'enquête d'évaluation des coûts supportés par les patients atteints de tuberculose et leurs ménages en République du Congo a eu lieu vendredi 28 mars 2025 à Brazzaville. L'événement, ouvert par François Libama, conseiller du ministre de la Santé, a réuni des experts, des responsables institutionnels et des acteurs de terrain autour de la problématique de la tuberculose, une maladie encore largement présente dans le pays.

Les participants aux travaux posant pour la postérité

L'approche par valorisation du capital humain à travers l'enquête réalisée dans huit départements du Congo révèle 30,9% des coûts supportés par les patients tuberculeux. Ce qui corrobore la thèse selon laquelle, lorsqu'un ménage consacre 20% de son revenu pour la prise en charge d'un tuberculeux, il fait face à des coûts catastrophiques.

Cet atelier a été une étape importante dans l'évaluation des coûts directs et indirects associés à la prise en charge de la tuberculose, un sujet d'autant essentiel dans le contexte de la recherche de solutions pour alléger le fardeau économique des patients et de leurs familles. En effet, les patients tuberculeux et leurs ménages font face à des dépenses considérables, allant des frais médicaux aux coûts liés aux déplacements et à la perte de revenus pendant le traitement.

Parmi les intervenants figuraient le Dr Hugues Traoré du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ainsi que François Hardain Okemba-Okombi, responsable du Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT). Ces experts ont apporté des éclairages sur la manière dont les résultats de l'enquête pourront influencer les stratégies nationales et les interventions en matière de santé publique.

Les travaux de l'atelier ont été enrichis par la participation de nombreux points focaux du programme en provenance des 12 départements du pays. Les délégués ont partagé leurs expériences et leurs observations concernant la gestion de la tuberculose dans leurs zones respectives, mettant en lumière des défis spécifiques à chaque région, tout en identifiant des solutions adaptées pour réduire la charge économique sur les familles.

Les résultats de l'enquête ont révélé des coûts importants supportés par les ménages des patients tuberculeux, notamment en termes de transport, de consultations, de médicaments non couverts par le programme national, et de perte de revenus. Les conclusions de cette étude conduiront à une révision des politiques de financement et à une meilleure prise en charge des frais engagés par les patients et leurs familles. En outre, l'atelier a permis de discuter de la possibilité d'une prise en charge intégrée des coûts, incluant les dépenses liées aux soins médicaux et sociaux.

L'objectif de cet atelier était également de renforcer la coordination entre les différents acteurs engagés dans la lutte contre la tuberculose. Les résultats de l'enquête soulignent la nécessité d'une approche plus inclusive et équitable dans la lutte contre la tuberculose. Les participants ont insisté sur l'importance de renforcer les actions de prévention, de dépistage précoce et de traitement.

Ouvrant les travaux, François Libama a rappelé l'engagement du Gouvernement congolais à poursuivre la lutte contre la tuberculose, en collaboration avec ses partenaires internationaux et nationaux. Il a souligné que la réduction des coûts pour les patients et leurs ménages constitue un axe majeur de la politique sanitaire du pays.

Gaule D'AMBERT

B.P: 4171; Téléphone (242) 05 563-72-06; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com
Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM,
1er étage Marché Plateau Centre-ville

INSERTION LEGALE

CONSTITUTION SARLU

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du dix-neuf novembre deux mille vingt-quatre, enregistré dans la même ville le dix décembre de la même année sous le Folio 229/01 n° 1022, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la Société dénommée:

'' SOCIETE DE TRANSFORMATION DIGITAL CONGO ''
EN SIGLE «ST DIGITAL CONGO»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE FRANCS CFA 10 000 000
SIEGE SOCIAL: MARCHE PLATEAU, IMMEUBLE CONGO TELECOM, 1er ETAGE, CENTRE-VILLE,
POINTE-NOIRE-REPUBLIQUE DU CONGO

La Société a pour objet en République du Congo, dans tous les Etat-Parties du Traité et à l'étranger:
- Prestation de Services Informatiques;
- Les services d'hébergement des données et des applications informatiques;
- La revente des licences logicielles;
- La revente du matériel informatique;
- Les services de télécommunication;
- Les activités d'e-commerce;
- Formation professionnelle;
- L'évènementiel;
- L'hébergement;
- La restauration;
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être crée;

Et d'une manière plus générale, toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus.

L'objet social pourra être modifié dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme pour la modification des statuts.

- Durée: (99) années, à compter de son immatriculation.

- Gérant: Monsieur **Anthony Ekobo SAME EKOBO**, résidant à Pointe-Noire, De nationalité française, né à Yaoundé (Cameroun), le sept novembre mil neuf cent quatre-vingt; Titulaire d'un Passeport délivré en date à Yaoundé (Ambassade de France) du dix juillet deux mille dix-neuf sous le numéro **19FV05961**.
- Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro **CG-PNR-01-2024-B13-00252**

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE JIN TIAN MA

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 03 Mars 2025, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 11 Mars 2025, sous le **folio 048/01 N°182**, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: JIN TIAN MA;
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA;
Siège social: Quartier Vindoulou, vers Arrêt Martin, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
Briqueterie; Vente de sable; Quincaillerie; Location de machines et équipements; Vente de véhicules lourds; Vente de pièces automobiles; Transport de marchandises générales; Importation et exportation de marchandises; Agent commercial.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Monsieur ZHANG GUOLI;
RCCM: CG-PNR-01-2025-B13-00055 du 18 Mars 2025.

Pour insertion légale

- Maître Léole Marcelle KOMBO -

COMMUNIQUE

La Fédération Congolaise Des Echecs (FECODE) invite ses membres et les échéquistes à participer à son Assemblée Générale Constitutive qui se tiendra le samedi 19 avril 2025, à partir de 14H00, à Imongui Palace Hôtel, plateau Centre-ville Brazzaville.
L'ordre du jour vous sera communiqué sur place.
Pour toute information, contactez M. Régis BAYIZA au 05 553 34 50.

FORMATION

La presse invitée à accompagner les activités de la Croix-Rouge au Congo

Pour une meilleure vulgarisation des activités des composantes du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au Congo, la Croix-Rouge Congolaise (CRC), avec l'appui du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et d'autres partenaires, a organisé du 28 au 29 mars 2025 à Brazzaville un atelier au profit de trente journalistes des médias publics et privés.

Les personnels de la Croix-Rouge et les journalistes

L'objectif étant de leur inculquer les notions de base du Droit international humanitaire (DIH), de susciter leur adhésion à son action humanitaire, et de relancer le club des journalistes *''Amis de la Croix-Rouge''*, créé en 2015, dans la capitale, dont un bureau de cinq membres a été mis en place, piloté par Marie Odette Itango de Radio-Congo, suivi de Chrysostome Fortuné Fouck Zonzéka, de l'Horizon Africain.

Des thématiques développées par les experts, on peut retenir: *''La connaissance du Mouvement de la Croix-Rouge''*; *''Les principes fondamentaux et les emblèmes de ce mouvement''*; *''La connaissance de la Croix-Rouge Congolaise''*; *''La gestion des catastrophes''*; *''Les missions et activités de la Croix-Rouge Congolaise''*; ''L'introduction au Droit international humanitaire (DIH), (ensemble des règles spécifiques qui s'appliquent en temps de conflits internationaux ou nationaux pour protéger les personnes qui ne participent pas ou plus aux hostilités); *''L'auxiliariat des Sociétés nationales auprès des pouvoirs publics''*; *''Les généralités sur l'information et la communication''*. A cela, il faut ajouter: *''Le partage d'expérience des médias, et leur apport dans l'action humanitaire''*; *''Le partenariat Mouvement international de la Croix-Rouge et les médias''*… Au terme de l'atelier, un plan d'action opérationnel a été élaboré.

Ces thématiques visaient à approfondir davantage les connaissances des journalistes sur le mouvement de la Croix-Rouge. Créé en 1863, dans un champ de bataille, le CICR intervient en toute impartialité et neutralité dans les situations de conflits et de troubles intérieurs pour aider les victimes. La Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge coordonne l'assistance internationale aux victimes des catastrophes ou désastres naturels et participe aussi en dehors des conflits armés pour promouvoir les activités des Sociétés nationales. œuf

Oeuvrer au respect de la dignité humaine, prévenir et alléger les souffrances des hommes et femmes sans aucune distinction, en tout temps, et en toute circonstance, améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables, préserver leur vie et protéger leur santé, tels sont les objectifs du CICR.

Au nom de Christian Sédar Ndinga, président national de la CRC, le secrétaire général national Gabriel Goma-Mahinga, a précisé: *«L'atelier visait à donner la bonne information à la presse afin que celle-ci puisse la relayer auprès des populations. La Croix-Rouge n'a pas pour mission de ramasser les cadavres, elle existe pour venir en aide aux plus vulnérables. Nous voulons que cette action soit utile, dans vos différents organes de presse, pour une meilleure communication, entre vous et nous»*.

Depuis une soixantaine d'années, la CRC est au service des plus vulnérables à travers l'assistance humanitaire de proximité auprès des populations locales, victimes des catastrophes naturelles ou provoquées. En sa qualité d'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, elle intervient dans quatre axes prioritaires: le développement opérationnel et des ressources; la gestion des catastrophes; la santé communautaire et la promotion des valeurs et principes humanitaires.

Alain-Patrick MASSAMBA

EDUCATION NON FORMELLE

Les meilleurs apprenants des centres de rescolarisation de Brazzaville congratulés

Le 28 mars 2025, la cour de l'école Plateau A, dite *''Ecole des garçons''* à Brazzaville a servi de cadre à la première édition de l'émulation scolaire du système éducatif non formel. Sous l'égide de Laure Alphonsine Yockah Okondo Matongo, directrice générale de l'Alphabétisation et de l'éducation non formelle (DGAENF), une direction sous la tutelle du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

La directrice générale de l'alphabétisation (2e à partir de la g) posant avec les lauréats

Près de quatre-vingt apprenants des centres de réscolarisation de Brazzaville, dont trois meilleurs des meilleurs ont été recompensés pour le travail abbatu pendant les deux premiers trimestres de l'année pédago-andragogique 2024-2025. Ces trois lauréats ont reçu des mains de la directrice générale de l'alphabétisation des tablettes tactiles, des dictionnaires, des livres de grammaire, etc.

Le prix d'excellence Antoinette Sassou Nguesso a été décerné à l'apprenante Rodelvie Bakidi du centre de réscolarisation Mbiemo 1, à Bacongo, dans le 2e arrondissement avec une moyenne de 9,66/20.

Le deuxième prix d'excellence dit Aurelie Makosso est revenu à l'apprenant Marian Diadzinga du centre Loango Marine, à Makélékélé, le 1er arrondissement, avec une moyenne de 9,41/20.

Et le troisième prix d'excellence dénommé Laure Alphonsine Yockah Okondo Matongo a été arraché par Exaucée Massengo du centre Mbama (Bacongo), avec 9,38/20.

Assistant et représentant de l'administrateur-maire du 4e arrondissement Moungali Roland Désiré Jonathan Ngakali a salué l'initiative de la DGAENF qui prime l'excellence. *«Ce genre d'activités temoigne de l'engagement de la DGAENF à soutenir les actions du Président de la République dans la promotion d'une éducation de qualité à tous les élèves.»*

Le coordonnateur de l'alphabétisation et de la réscolarisation de Brazzaville, Cyr Parfait Babingui quant à lui, a circonscrit l'éducation non formelle. *«Elle se définit comme une forme d'apprentissage organisée et dispensée aux adolescents et adultes analphabètes, aux enfants non scolarisés, aux déscolarisés, aux personnes vivant avec handicap, en dehors du cadre scolaire classique d'enseignement. Elle se fait dans les centres d'alphabétisation, les centres d'apprentissage féminin, les centres d'éducation spéciale pour les personnes vivant avec handicap et les centres de réscolarisation»*, a-t-il dit, aussi a-t-il poursuivi: *«Les centres de réscolarisation prennent en charge les apprenants âgés de 8 à 16 ans non scolarisés ou déscolarisés pour diverses raisons»*.

Pour Laure Alphonsine Yockah Okondo Matongo, l'idée qui préside à l'organisation de ses émules c'est de faire un focus sur le cycle réscolarisation du système éducatif non formel, sensibiliser les parents, les populations à l'existence de ce cycle et de ses programmes. *«C'est aussi d'encourager, de réconforter, de stimuler les bénéficiaires de ce programme pour qu'ils redoublent d'effort et nourrir leur rétention à l'école ainsi que promouvoir l'excellence»*, a-t-elle précisé.

Elle a saisi l'occasion pour appeler les pouvoirs publics à soutenir le système éducatif non formel, car *''il n'est jamais trop tard pour apprendre''*. *«Les politiques d'éducation non formelle ne sont pas véritablement appuyées dans notre pays. C'est ici l'occasion de dresser un message aux partenaires, aux bienfaiteurs pour qu'ils puissent accompagner de manière conséquente l'action pédago-andragogique.»*

E.M.O

FORESTERIE

Penser un autre modèle de gestion

A l'initiative du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), le projet RIFOP a tenu les 27 et 28 mars 2025 à Brazzaville un atelier national axé sur son objectif principal: réfléchir sur de nouvelles formes de foresterie sociale et promouvoir un modèle innovant, *''les agroforêts des ménages''*.

Pendant les travaux de l'atelier national

Ce concept fait suite à la *«Feuille de route de Brazzaville sur la foresterie sociale»* qui a pour marraine la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo. Les agroforêts des ménages visent à sécuriser, à travers un titre à inventer, les espaces sur lesquels les ménages exercent leurs activités agricoles et agroforestières. Les filières porteuses d'un point de vue économique, comme le cacao ou les produits forestiers non ligneux sont particulièrement concernés. Dans un contexte international où l'Union européenne (UE) a la volonté de réduire la déforestation induite par plusieurs produits, dont le cacao, les agroforêts des ménages se présentent comme un outil qui permettrait de garantir l'origine d'un cacao *«zéro déforestation»*.

Les participants à cet atelier ont donc pu découvrir le concept d'agroforêt des ménages, considéré l'état d'avancement du projet, et participé à un jeu d'intelligence collective. Ils ont également eu des travaux de groupe sur les aspects légaux et la présentation technique des partenaires. L'atelier a bénéficié de l'expertise du Dr Grâce Loubota de l'université Denis Sassou Nguesso et du Pr Cédric Vermeulen, de la Faculté de Gembloux (Belgique), spécialiste en foresterie sociale et communautaire. *«Le projet RIFOP veut mettre en place un nouveau modèle basé sur les ménages, contrairement à d'autres modèles antérieurs qui étaient basés sur la communauté ou sur l'ensemble du village. Ce nouveau modèle est encore expérimental, et c'est notre objet d'étude d'aujourd'hui. Ce projet est mené en Afrique Centrale, principalement en République du Congo et au Cameroun. Au Congo, les activités du projet sont réalisées dans les villages qui sont autour du parc national d'Odzala-Kokoua, dans le département de la Cuvette-ouest»*, a dit le Dr Grâce Loubota,

A l'issue de l'atelier, les participants ont souligné l'intérêt de ce modèle innovant et l'importance de progresser sur les aspects légaux afin de donner une bonne assise nationale à cette innovation. A rappeler que ce projet est mis en oeuvre par l'ONG Nature+ avec l'appui de plusieurs partenaires.

Germaine NGALA

UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

Le Pr Parisse Akouango décline sa feuille de route

Le Président de l'Université Marien Ngouabi, Parisse Akouango, a tenu vendredi 21 mars 2025 à Brazzaville une réunion de travail avec les responsables, enseignants et étudiants des Facultés des lettres, arts, sciences humaines et des sciences économiques. Cette rencontre, marquée par une forte participation, s'inscrit dans une dynamique de renouveau et de réforme de la gestion académique administrative et financière de l'institution.

L'objectif de la rencontre était de présenter la feuille de route du nouveau Président pour l'année 2025 et les années à venir, tout en établissant un dialogue constructif entre l'administration universitaire et les différentes composantes de la communauté académique.

Le Pr Parisse Akouango décline sa feuille de route pour l'avenir

Dans son discours inaugural, Parisse Akouango a mis un accent particulier sur la nécessité du respect mutuel entre tous les acteurs de l'université, en insistant sur l'importance de cultiver une atmosphère de collaboration et de solidarité.

Le Président de l'Université Marien Ngouabi a ensuite abordé les trois grands axes qui constitueront le fondement de sa gouvernance pour l'avenir de l'institution. Il va sans doute puiser dans ses 25 ans de permanence à l'université et 16 ans en qualité de directeur général de l'ENSAF (Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie).

La gestion administrative de l'université a été évoquée pendant des échanges. Le Pr Parisse Akouango a annoncé des réformes destinées à simplifier et à rendre plus transparent le fonctionnement administratif de cette alma mater. Pour lui, une gouvernance administrative claire et efficace est un gage de développement pour l'institution. Il a évoqué des mesures pour une meilleure gestion des ressources humaines, un suivi rigoureux des projets et une plus grande réactivité face aux défis quotidiens auxquels sont confrontés les étudiants et les enseignants. Concernant les postes vacants dans les établissements, les propositions ont été faites aux autorités pour nommer les cadres qui les occuperont. La digitalisation de la scolarité doit être effective. Désormais, l'étudiant recevra sa pièce d'identité aussitôt après son inscription.

S'agissant de la gouvernance académique, le nouveau président a exprimé son désir de réformer et de dynamiser le système éducatif de l'Université Marien Ngouabi. Il a insisté sur l'importance de renforcer l'excellence académique et de promouvoir la qualité de l'enseignement. Cela passe, selon lui, par la création dans les établissements de l'université des antennes sur l'assurance qualité des enseignements, l'obligation chaque année, pour chaque établissement d'organiser des colloques pour l'avancement des carrières des enseignants. Tout en rendant obligatoire, chaque année, le voyage d'études pour chaque chef d'établissement, le Pr Parisse Akouango encourage aussi l'initiative privée des enseignants et/ou des étudiants dans le cadre de la recherche scientifique et de la coopération universitaire.

Le président de l'université Marien Ngouabi a conclu en réaffirmant sa volonté de travailler en étroite collaboration avec l'ensemble de la communauté universitaire pour faire de cet établissement supérieur une institution moderne et inclusive, capable de répondre aux défis contemporains.

Gaule D'AMBERT

VIENT DE PARAITRE

''Edith Lucie Bongo Ondimba une humanité toute proche de la divinité'', de Ramsès Bongolo et d'Anicet Douniama

En relation avec la célébration du 16e anniversaire de la mort de l'ancienne première dame du Gabon, les écrivains Ramsès Bongolo et Anicet Douniama viennent de publier aux éditions Alliance Koongo, l'ouvrage *''Edith Lucie Bongo Ondimba une humanité toute proche de la divinité'',* qui traite de l'humanité toute proche de la divinité et la traversée d'une vie exceptionnelle de cette grande dame. Ce livre de l'ancienne première dame du Gabon, décédée le 14 mars 2009, à l'âge de 45 ans.

La couverture du livre

Elle fait partie des monuments humains dont la vie et l'œuvre méritent d'être revisitées en permanence pour servir de boussole aux générations présentes et futures: *«Pour son humanité, son aménité et tout ce qu'elle a accompli ici-bas d'humble et de grand, nous, Ramsès Bongolo et Anicet Douniama, nous sommes alliés dans l'élaboration de cette œuvre littéraire afin de magnifier et d'immortaliser la vie hors du commun de la légendaire et glorieuse princesse Edith Lucie Bongo Ondimba (ELBO), luciole du Bassin du Congo, porteuse des lumières de l'âme, poseuse d'actes d'amitié et de bienfaisance si nécessaires au vivre-ensemble et à l'érection d'une cité d'or. En cette 16e année de son repos éternel, nous dédions, pour l'histoire et la postérité, cette somme poétique et prosaïque à ses orphelins»*.

Cette réécriture fonctionnelle du parcours parental, des points saillants de la prime enfance et des instants les plus marquants de la vie d'adulte d'ELBO, femme de grande valeur, que le Congo, le Gabon et l'Afrique pleurent encore, a pour principal objectif de permettre à la jeunesse africaine et du monde, de découvrir dans un flamboyant ludisme scriptural les venus de la belle âme qu'était la lumineuse ELBO afin que son souvenir éclairé, son comportement exemplaire et ses œuvres de bienfaisance demeurent à jamais gravés en lettres d'or dans le parchemin de la mémoire collective. En effet, si les auteurs ont entrepris d'honorer cette *''femme à l'âme violette''*, c'est pour deux bonnes raisons. Premièrement, pour saluer sa grandeur, et secundo, remplir leur part de contrat *''fraternel''* et de chercheurs, au regard de son don d'amour inoubliable. Ce florilège est à la fois une fictionnalisation, une poétisation et une philosophisation de la nature profonde d'ELBO…

Ce livre compte trois parties: textes conjoints d'Anicet Douniama et Ramsès Bongolo; *''La rose du Bassin du Congo''* et *''Hommage à l'orchidée éternelle Edith Lucie Bongo Ondimba''*. Au-delà de la première partie, le segment intitulé *''La rose du Bassin du Congo''*, effectue un parallélisme psychologique, une analogie tempéramentale entre Edith Lucie Bongo Ondimba et Kimpa Vita, figure féminine emblématique de la résistance anticoloniale, vénérée comme une sainte dans les mouvements spirituels afro-centriques. A la fois écrite en prose et en vers, ce segment établit en même temps en plusieurs points la prospective. De manière plus pratique, cette section du livre répend poétiquement, mais sérieusement aux questions suivantes: qui était Edith Lucie Bongo Ondimba? Quelles sont les traces de son passage ou quel héritage a-t-elle laissé à l'humanité? quel souvenir l'Afrique et le monde ont-ils gardé de cette *''femme-météore''*?

S'agissant du sous-titre *''La rose du Bassin du Congo''*, le symbolisme de la rose n'est pas anodin, car la rose est une fleur fragile. C'est une fleur dont la vie est certes sommaire, mais dont le doux parfum ne laisse personne indifférent. De par l'hospitalité et la générosité de son parfum, la rose demeure l'une des fleurs les plus prisées, les plus commercialisées et les plus poétisées. Sous d'autres cieux, la rose évoque l'amour… Bref, ELBO était une rose. Intitulé *''Hommage à l'orchidée éternelle Edith Lucie Bongo Ondimba''*, le troisième segment est une revisitation du parcours d'ELBO par contemporain, poète, journaliste et témoin de sa vie palpitante et inspirante. Ce recueil à plumes croisées célèbre avec la gravité de l'essai, le lustre de la poésie, la magie de la féerie et les artifices de la nouvelle, mais aussi avec le luxe de la fiction et la profondeur de la philosophie, la grandeur d'une icône: ELBO est une femme dont l'humanité était, à certains égards, toute proche de la divinité.

Dans leur cheminement vers le développement, *«les sociétés humaines ont besoin d'hommes et de femmes-repères dont le parcours exemplaire sonne comme une invite permanente adressée à la jeunesse en particulier et aux humains en général où qu'ils se trouvent, afin de leur permettre de tracer des sillons d'un avenir dont les marques, les souvenirs et les fruits seront l'authentique illustration de la solidarité et de l'amitié prouvée au sein de l'humanité»*, affirment les auteurs.

Alain-Patrick MASSAMBA

SAVE YOUR PLANET

La musique et la mode pour le Fonds bleu du bassin du Congo

La ville de Sao Paulo, au Brésil abritera le 12 avril 2025, la *«Save Your Plane»*, un l'événement culturel qui allie musique et mode pour récolter des fonds en soutien au Fonds bleu du bassin du Congo.

Ce cadre accueillant sera propice à la célébration de la musique et de la mode africaines en général et Congolaises en particulier. Son principal objectif est de collecter des fonds pour soutenir le Fonds bleu du bassin du Congo. Cela inclut des initiatives de protection environnementale et de préservation de la biodiversité.

L'événement sera soutenu par divers partenaires et sponsors engagés dans des initiatives durables et de conservation. Leur collaboration est cruciale pour le succès de cette collecte de fonds.

Parmi les artistes congolais invités à cet événement: Kratos Virus, un artiste musicien qui se distingue par son style unique et énergique. Sa présence à l'événement apportera une ambiance festive et engageante, captivant le public par ses performances; DJ Mpmbochi connu pour ses chansons dynamiques. Il fera danser la foule avec ses rythmes entraînants, enrichissant l'expérience musicale lors de l'événement; Chikito Makinu et Petit Fally. Ces deux artistes emblématiques allient tradition et modernité dans leur musique. Leur performance promet d'être un moment mémorable, rassemblant différentes générations autour de la culture musicale; Asake Mobali, un jeune designer talentueux de la RDC qui fusionne créativité et culture dans ses créations. Son approche innovante de la mode pourra être mise en avant lors de l'événement, attirant l'attention sur des pièces uniques.

Le défilé de mode mettra en avant des collections inspirées par la beauté de la nature et l'urgence de la conservation. Les mannequins défileront avec élégance, présentant des créations qui symbolisent un engagement envers la planète.

L'événement *«Save Your Planet»* est une initiative majeure qui lie musique, mode et sensibilisation à l'environnement. Grâce à la participation d'artistes renommés et d'une présentation de mode unique.

KAUD

RUMBA CONGOLAISE

Les activités pérennes

A l'initiative de la Commission nationale chargée de la valorisation de la rumba, avec l'appui du Bureau de la représentation de l'UNESCO en République Démocratique du Congo, un atelier sur la Convention de 2023 axée sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a eu lieu du 3 au 4 avril 2025 à Kinshasa. La cérémonie de lancement a été présidée par la directrice de cabinet de la ministre de la Culture, arts et patrimoines, Patricia Zinga, en présence du représentant de l'UNESCO, Colince Guedje Ngatsi.

Mettre en place et intensifier des activités pérennes et labélisées de la *''rumba congolaise''*, a constitué la toile de fond de cet atelier quatre ans après l'inscription de la rumba des deux rives du fleuve Congo sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

D'après le Professeur Yoka Lye Mudaba, président de la Commission nationale chargée de la valorisation de la rumba, *«parmi les actions préconisées au cours de cet atelier, il y a eu la mise en place d'un observatoire et d'un festival international de la rumba, la création d'un vrai musée dédié à la rumba, et bien d'autres initiatives encore»*.

Le 14 décembre 2021, sur requête conjointe des Gouvernements de la République du Congo et de la République Démocratique du Congo et sur base d'un dossier technique et scientifique élaboré par les professionnels de la culture, la rumba congolaise a été formellement inscrite sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité. Cette inscription a été sollicitée et obtenue selon les prescrits de la Convention de 2003 de l'UNESCO sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Alain-Patrick MASSAMBA

MAISON DE LA MEMOIRE AFRICAINE (MMA)

Rappeler le rôle crucial du Congo dans l'Histoire

La Maison de la mémoire africaine (MMA) est une institution culturelle et scientifique portée sur les fonts baptismaux en décembre 2022 à Brazzaville, et dont la vision première est la sauvegarde des cultures africaines en voie de disparition. C'est une initiative de Marcellin Mounzéo-Ngoyo, écrivain-chercheur et opérateur culturel congolais résidant en France. Il ambitionne d'organiser le samedi 7 juin 2025, à Paris, un dîner de travail sur le thème: *«Brazzaville, la grande capitale oubliée»*. Avec pour sous-thème: *«Brazzaville, terre d'histoire, terre de créativité, terre d'opportunités et terre d'investissements»*.

Cet événement inédit sera placé sous le patronage de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Mme Lydie Pongault. Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, pourrait en être le parrain.

Le dîner rassemblera des personnalités influentes et des décideurs de différents horizons. Objectifs: mettre en lumière et rappeler le rôle crucial du Congo-Brazzaville dans l'Histoire, à l'aube de son 65e anniversaire d'indépendance qu'il célébrera cette année; restaurer sa place indiscutable au cœur de l'histoire mondiale; tirer des leçons du passé pour envisager des perspectives d'avenir enrichissantes; promouvoir l'image du Congo-Brazzaville ainsi que ses contributions significatives sur la scène internationale; faire résonner la voix du pays et partager sa vision pour l'avenir de l'Afrique en particulier, et du monde en général; offrir l'occasion à chacun de découvrir l'existence du Congo-Brazzaville, un pays accueillant, propice au tourisme et à l'investissement.

Marcelin Mounzeo Ngoyo

«Le Congo est un grand pays, mais il souffre aujourd'hui d'une perte de visibilité. À l'étranger, lorsqu'on évoque le Congo, on pense automatiquement à la République Démocratique du Congo (RDC). C'est une réalité triste et injuste. Pourtant, notre pays a toujours contribué, de manière significative, à l'édification d'une humanité plus juste et plus solidaire. Si, nous, Congolais, n'en parlons pas, personne ne le fera à notre place.

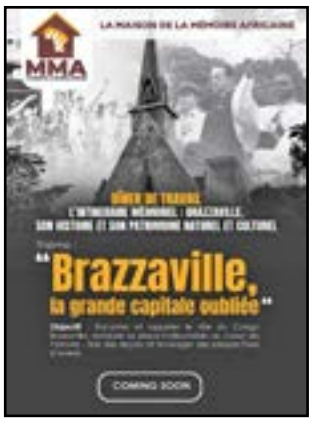

L'affiche de l'évènement

Récemment, le Président de la République a remporté une importante médiation en Libye. Il est essentiel que le monde entier en soit informé, et que les générations futures en gardent mémoire. De même, l'engagement du Congo en faveur de l'environnement, de la préservation des forêts et de la lutte contre le réchauffement climatique mérite une attention particulière. N'oublions pas que le Congo fut la capitale de la France libre et le théâtre de conférences historiques. Parmi tant d'autres, nous pouvons citer le Protocole de Brazzaville, signé le 13 décembre 1988, ayant conduit à l'indépendance de la Namibie, à la libération de Nelson Mandela et à l'abolition de l'apartheid. Et, la Conférence de Brazzaville, organisée du 30 janvier au 8 février 1944 pendant la Seconde Guerre mondiale et convoquée par le Comité français de la libération nationale (CFLN), sous la direction du général Charles de Gaulle, est un autre des évèvenements méconnus de l'histoire du Congo. Le Congo visait à définir l'avenir de l'empire colonial français après la guerre. Hélas, tous ces faits marquants risquent de sombrer dans l'oubli», souligne Marcellin Mounzéo-Ngoyo, le président de la MMA. *«Même lorsque l'on parle des tirailleurs sénégalais, il est rarement mentionné que de nombreux Congolais, Tchadiens et Centrafricains ont également servi avec courage. Ces histoires méritent d'être racontées. Le Congo-Brazzaville a autrefois rayonné de fierté et d'influence dans des domaines variés: la résolution de conflits interétatiques, le soutien financier aux pays en difficulté, l'accueil de réfugiés politiques, le sport, la littérature et, bien sûr, la musique, qui a inspiré des générations. Cette grandeur n'est pas perdue. Elle nécessite seulement une volonté renouvelée pour être restaurée.»*

A signaler que la MMA est un espace dédié à la préservation et la valorisation du patrimoine culturel africain et afro-descendant.

A travers des initiatives éducatives et culturelles, elle œuvre pour faire vivre et transmettre l'histoire, les savoirs et les contributions contemporaines des peuples d'Afrique et d'Afro-descendants.

Véran Carrhol YANGA

FECOFOOT

Le Comité exécutif contre-attaque après une plainte contre lui à la gendarmerie

Objet, selon lui, d'une «plainte du ministère en charge des sports», le Comité exécutif (COMEX) de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) que dirige Jean-Guy Blaise Mayolas a réagi, mardi 8 avril 2025, à travers un communiqué officiel dont nous avons obtenu copie.

Rien ne va toujours entre la FECOFOOT et le ministère en charge des Sports. C'est le moins que l'on puisse dire, si on s'en tient aux nouveaux développements de la crise du football congolais, notamment l'annonce d'*«une plainte déposée à la gendarmerie contre le Comité exécutif pour détournement des fonds de la FIFA »!*

Hugues Ngouelondélé

Jean-Guy Blaise Mayolas

Une cabale ?

D'abord sous le choc, le COMEX a, depuis, organisé la riposte. Dans son communiqué, l'instance dirigeante du football congolais, prenant à témoin l'opinion nationale et internationale, estime être victime d'une cabale de ceux qui chercheraient à déstabiliser l'institution FECOFOOT. *«C'est ici l'occasion de rappeler que cette cabale avait commencé par une motion de défiance. Après l'échec de celle-ci, s'en était suivie la convocation d'une assemblée générale, considérée par la FIFA et la CAF comme illégale, dont le but était de mettre en place une commission ad hoc qui devait prendre momentanément les rênes du football congolais. Après cet énième échec marqué par la suspension de la FECOFOOT par la FIFA, les auteurs de cette cabale ont trouvé mieux, aujourd'hui, d'essayer de discréditer notre institution par des allégations dénués de tout fondement sur la gestion financière de la fédération en publiant des chèques et des relevés bancaires dont ils n'ont aucune maîtrise. Et plus grave, en exhibant des cachets fabriqués de toutes pièces pour soutenir leurs accusations»,* précise le communiqué. *«On peut dire que le bossu, ne voyant pas sa bosse, suspecte tout le monde, comme si les autres se livraient aux mêmes déviances que lui»,* ironise-t-il. Ce à quoi on assiste, selon le Comex, *«dépasse largement le cadre du football. C'est un faux-fuyant qui prend la forme d'un conflit personnel».*

Etonnement et indignation

Pour le COMEX, cette «cabale» apparaît comme *«un acharnement ciblé relevant d'une haine viscérale de la part du ministère en charge des sports à l'encontre du Président de la Fédération congolaise de football, Jean-Guy Blaise Mayolas».* Il redoute même «une tentative d'atteinte à l'intégrité physique du président de la FECOFOOT». D'où son étonnement et son indignation. *«C'est un faux-fuyant qui prend la forme d'un conflit personnel»*, explique le COMEX.

Le Comité exécutif rappelle que la FIFA, *«en tant qu'instance suprême du football mondial, n'exige que le respect de quatre conditions essentielles, lesquelles se résument à une ordonnance de rétractation permettant de garantir un retour au fonctionnement normal de notre fédération».* Il révèle avoir appris, sous la houlette du ministère en charge des Sports, *«la circulation d'une autre pétition à l'encontre du Comex et de son président». Cela pousse à penser que «le ministère des Sports n'est pas pour la levée rapide de la suspension». Il appelle la famille du football congolais «à la raison et au respect des textes régissant le football national et international». Le Comex en appelle aussi aux autorités compétentes ainsi qu'aux instances de gouvernance du football, afin qu'une solution équitable et conforme aux règlements en vigueur soit rapidement trouvée».*

Franck SOUAPIBOU

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P : 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE CITY CAR TRANZAME en sigle « C.C.T.S »

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date **du 03 Mars 2025**, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 06 Mars 2025, sous le **folio 046/18 N°1839** a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : CITY CAR TRANZAME en sigle «C.C.T.S » ;
Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;
Capital : Trois millions (3 000 000) de francs CFA, divisé en trois cent (300) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA ;
Siège social: quartier Wharf, Pointe-Noire, République du Congo ;
Objet : La société a pour objet, en République du Congo : Location de voiture ; Importation de véhicules neuf et d'occasion ; Mise à disposition du personnel; Prestations de services; Bâtiment ; Commerce.
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM ;
Gérant : Monsieur LOUKOJA HENRY Lecasse ;
RCCM : **CG-PNR-01-2025-B13-00052.**

Pour insertion légale
- Maître Léole Marcelle KOMBO -

Etude de Maître Brislaine KOUTOU
Notaire
Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, marché Plateau, Centre-ville, Pointe-Noire, téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, **le 13 février 2025,** dûment enregistré le 13 mars 2025, sous le **folio 051/2 N°0941**, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: MAOUENE PAY ;
Forme: Société Anonyme pluripersonnelle avec Conseil d'Administration ;
Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays :
- Mise en place d'une application MAOUENE PAY servant au transfert d'argent;
- Distribution de l'application MAOUENE PAY aux tiers;
- Transfert d'argent sur le territoire national et vers l'étranger;
- Construction-Location et gestion immobilière ;
- Comptoir d'achat d'or.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement ;
Siège social: Quartier Mbota-Carlos, avenue Ernest KOMBO, vers le bar Carlos, Arrondissement 04 Loandjili, téléphone: 05 557 57 79, Pointe-Noire - République du Congo ;
Administration: **Monsieur Antoine MOUYABI MAOUENE** a été nommé Président du Conseil d'Administration et la Direction Générale sera assurée par Monsieur **Alex Muguel MOUYABI MAOUENE**, pour une durée de six (6) ans ;
RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro **CG-PNR-0I-2025-B14-00006.**

Pour avis,
La Notaire,
Maître Brislaine KOUTOU.

Etude de Maître Brislaine KOUTOU
Notaire
Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face de la Boucherie du Plateau, marché Plateau centre-ville, boite postale: 608, Pointe-Noire, téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96/06 680 20 01.

INSERTION LEGALE

RAY SERVICES

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital: 1.000.000 F. CFA
Siège Social: Arrondissement n°06 Ngoyo, Quartier Ngoyo-Mvassa, Vers le poste de commissariat de police de Ngoyo
Téléphone: 06 635 73 81
RCCM: CG-PNR-01-2020-B13-00123
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale mixte dressé à Pointe-Noire, le vingt-huit février deux mil vingt-cinq, dûment enregistré le vingt-quatre mars deux mil vingt-cinq sous le **folio 057/03 n°214,** l'associé unique non gérant de la société **RAY SERVICES** a pris seul les décisions de la compétence de l'assemblée générale suivantes:
A- CHANGEMENT DE GERANT, en la personne de **Monsieur Romain Prince ENZANZA;**
B- CHANGEMENT DE LA DENOMINATION de la société qui sera désormais dénommée: société **GPC SERVICES SARL UNIPERSONNELLE ;**
C- CESSION de l'intégralité de ses parts sociales à Monsieur Gloire D'Emmanuel Onesiphore OBA.
En conséquence, les statuts de la société ont été modifiés.
Mention des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier en date **du 26 mai 2025** et enregistré sous le numéro **CG-PNR-01-2025-M-05615.**

Pour avis,
La Notaire,
Maître Brislaine KOUTOU

ENI JOULE LANCE OFFICIELLEMENT LE PROGRAMME D'INCUBATION ET DE PERFECTIONNEMENT ENTREPRENEURIAL POUR 35 ENTREPRENEURS CONGOLAIS.

L'initiative vise à soutenir la croissance d'une nouvelle génération d'entrepreneurs afin de contribuer au développement socio-économique du pays à travers l'innovation

Brazzaville, 3 avril 2025 – Eni Joule, l'école d'Eni pour l'entreprise, a lancé officiellement à Brazzaville, en République du Congo, le parcours d'incubation et de perfectionnement destiné à 35 entrepreneurs congolais. Réalisé en collaboration avec Cariplo Factory et Seedstars, respectivement un hub d'innovation et une organisation de soutien aux entrepreneurs par le biais de la technologie, le projet est développé en partenariat avec les ONG AVSI et BeEntrepreneurs.

Les bénéficiaires du Programme YASIKA

Le programme vise à développer des solutions innovantes dans les secteurs de la transition énergétique et de la décarbonisation, en formant une nouvelle génération d'entrepreneurs congolais et en contribuant à la croissance du tissu économique local.

Lors des deux journées de bootcamp qui se sont déroulées des 1er et 2 avril, les 35 entrepreneurs sélectionnés par l'appel à projets Yasika, lancé en janvier 2025, ont eu l'opportunité de structurer une vision entrepreneuriale solide et d'acquérir des compétences fondamentales pour accompagner la croissance de leurs entreprises. Une équipe d'experts a guidé les participants à travers des sessions de formation et des activités pratiques, favorisant le réseautage et la collaboration entre les projets émergents. Le parcours d'incubation et de perfectionnement se renforcera désormais sous une forme hybride, combinant des rencontres en présentiel et des sessions en ligne, afin de garantir un soutien constant et flexible aux participants.

À travers ce projet, Eni Joule vise à catalyser l'innovation locale, un moteur essentiel pour la croissance socio-économique du pays. En offrant un soutien concret aux leaders de chaque projet, cette initiative aspire à relever les défis énergétiques et environnementaux contemporains, en favorisant des solutions durables et à fort impact pour la région.

Mattia Voltaggio, Directeur d'ENI Joule prononçant son discours

Eni Joule

Joule est l'école d'Eni pour l'entreprise, dédiée au développement de startups innovantes dans les secteurs de la transition énergétique et de la décarbonisation. À travers des programmes d'incubation et d'accélération, Joule soutient les talents d'aujourd'hui dans la construction des solutions énergétiques de demain, en abordant les défis du développement durable.

Eni Congo

Eni opère en République du Congo depuis plus de 50 ans et est actuellement la seule entreprise impliquée dans le développement des vastes ressources gazières du pays à travers le projet Congo LNG et la fourniture de gaz à la Centrale Électrique du Congo, qui produit 70 % de l'électricité du pays.